Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 9470249
Centre d'intérêt: 912

Charest, Diane.

Les jeunes de 16 à 25 ans en alphabétisation : étude sur leur profil de fréquentation actuelle et leur scolarité antérieure / [étude effectuée par Diane Charest avec la collaboration de Sylvie Roy]. -- Québec : Ministère de l'éducation, Direction de la recherche, 1992.
v, 62 p. : ill. ; 28 cm.

Code: 9293-0603; 28-2644; 9293-603. Bibliogr.: p. 59-62.

ISBN 2-550-23577-0

Vedette(s)-secondaire(s): Roy, Sylvie, 1962- * Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction de la recherche

---

Descripteur(s): Alphabétisation * Jeune * Analphabétisme * Caractéristiques de l'étudiant * Fréquentation scolaire * Scolarité * Statistiques * Education des adultes

Identificateur(s) de nom: Québec (Province)

Caractéristiques des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation en 1990-1991 et leur situation scolaire au moment où ils ont quitté le système d'enseignement ordinaire.

Type de document:

Les jeunes de 16 à 25 ans en alphabétisation

Québec

94-70249

Les jeunes de 16 à 25 ans en alphabétisation

Étude sur leur profil de fréquentation actuelle et leur scolarité antérieure

Direction de la recherche

Étude effectuée par:

Diane Charest
Direction de la recherche

Avec la collaboration de:

Sylvie Roy
Service de l'alphabétisation

Secrétariat:

Carmelle Beaulieu

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1992
9293-0603

ISBN : 2-550-23577-0

Dépôt légal: Quatrième trimestre 1992
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

LISTE DES TABLEAUX iii

LISTE DES GRAPHIQUES vi

INTRODUCTION 1

1. LA RECHERCHE SUR L'ANALPHABÉTISME DES JEUNES 3

1.1 L'ampleur du phénomène de l'analphabétisme chez les jeunes. 4
1.2 Les jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation. 8

2 LES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION À L'ÉTUDE

2.1 Les caractéristiques sociodémographiques 11
2.2 Le profil de fréquentation 15

RÉSUMÉ 25

3. LES JEUNES QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE 27

3.1 La situation particulière des allophones. 30

4. QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE LA SCOLARITÉ ANTÉRIEURE DES JEUNES AYANT FRÉQUENTÉ L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE 33

4.1 Les caractéristiques des jeunes au moment où ils ont quitté l'enseignement ordinaire 33
4.2 Le retard scolaire pris au primaire. 37
4.3 Le passage à l'éducation des adultes. 42

RÉSUMÉ 46

CONCLUSION 47

ANNEXE 1: Quelques précisions sur la méthode 53

BIBLIOGRAPHIE 59

LISTE DES TABLEAUX

Pour faciliter la lecture des tableaux, nous avons éliminé les nombres et n'avons conservé que les pourcentages, tout en rappelant le nombre total de personnes pour chacun des sous-groupes.

Page

Tableau 1
Répartition des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation, selon l'âge, 1990-1991 12

Tableau 2
Répartition de la population inscrite aux activités d'alphabétisation, selon le sexe, 1990-1991 13

Tableau 3
Répartition régionale des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation, 1990-1991 14

Tableau 4
Répartition des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation, selon la langue maternelle et l'âge, 1990-1991 15

Tableau 5
Répartition des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation, selon l'âge, le sexe, la langue maternelle et la langue d'enseignement, 1990-1991 16

Tableau 6
Répartition de la population allophone inscrite aux activités d'alphabétisation, selon l'âge et la langue d'enseignement, 1990-1991 17

Tableau 7
Répartition des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation, selon la participation à la mesure de rattrapage scolaire et selon la langue maternelle, 1990-1991 18

Tableau 8
Répartition de la population inscrite aux activités d'alphabétisation, selon le type de formation et l'âge, 1990-1991 19

Tableau 9
Nombre moyen d'heures accumulées en alphabétisation durant l'année de la population inscrite, selon l'âge et le type de formation, 1990-1991 20

Tableau 10
Répartition de la population inscrite aux activités d'alphabétisation, selon l'âge, le sexe et la présence durant l'année, 1990-1991 21

Tableau 11
Répartition de la population inscrite aux activités d'alphabétisation, selon l'âge, la langue maternelle et la présence du l'année, 1990-1991 22

Tableau 12
Répartition des personnes inscrites aux activités d'alphabétisation, selon la participation au rattrapage scolaire et la présence durant l'année, 1990-1991 22

Tableau 13
Répartition de la population inscrite aux activités d'alphabétisation, selon l'âge et la date d'entrée à l'éducation des adultes, 1990-1991 24

Tableau 14
Répartition des jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation, selon qu'ils ont fréquenté l'enseignement ordinaire et selon certaines caractéristiques sociodémographiques, 1990-1991 28

Tableau 15
Répartition des jeunes allophones inscrits aux activités d'alphabétisation, selon qu'ils ont fréquenté l'enseignement ordinaire et selon la langue d'enseignement, 1990-1991 29

Tableau 16
Répartition des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation et n'ayant jamais fréquenté le système d'enseignement ordinaire, selon la scolarité déclarée et la langue d'enseignement 32

Tabeleau 17
Comparaison entre les décrocheurs, les décrocheuses et les jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation en 1990-1991, selon l'âge au moment de l'abandon 34

Tableau 18
Comparaison entre les décrocheurs, les décrocheuses et les jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation en 1990-1991, selon la classe fréquentée au moment de l'abandon 36

Tableau 19
Retard scolaire à l'entrée au secondaire, comparaison de deux populations 38

Tableau 20
Répartition des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation, selon le retard scolaire pris au primaire et la langue maternelle, 1990-1991 39

Tableau 21
Répartition des jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation 1990-1991, selon le retard pris au primaire et le retard pris au secondaire 40

Tableau 22
Répartition des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation en 1990-1991, selon le retard scolaire pris au primaire et l'âge au moment de l'abandon scolaire 41

Tableau 23
Répartition des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation en 1990-1991, selon le délai écoulé entre l'entrée à l'éducation des adultes et l'âge au moment de l'abandon scolaire 43

Tableau 24
Répartition des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation en 1990-1991, selon le délai écoulé entre l'entrée à l'éducation des adultes et le type de formation au moment de l'abandon scolaire 44

Tableau 25
Répartition des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation en 1990-1991, selon le délai écoulé avant l'entrée à l'éducation des adultes et le retard scolaire pris au primaire 45

Tableau 26
Répartition de la population à l'étude selon l'âge le 30 septembre, 1979-1990 . . . 53

Tableau 27
Répartition des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation, selon la classe fréquentée au moment de l'abandon des études et la scolarité déclarée à l'éducation des adultes, 1990-1991 56

LISTE DES GRAPHIQUES

Page

Graphique 1
Répartition de la population inscrite aux activités d'alphabétisation, selon l'âge et la présence durant l'année, 1990-1991 20

Graphique 2
Les sous-groupes de la population à l'étude 55

INTRODUCTION

Chaque année, un nombre important de jeunes de moins de trente ans s'inscrivent aux activités d'alphabétisation offertes dans les commissions scolaires[1]; ils représentent environ le tiers des personnes inscrites à ces activités. Or, le fait de trouver un nombre aussi important de jeunes dans les groupes de formation en alphabétisation suscite de nombreuses interrogations sur la scolarité antérieure de ces jeunes. À la différence des personnes plus âgées, ces jeunes ont eu accès au système scolaire, et en vertu de la Loi sur l'instruction publique obligeant la fréquentation scolaire jusqu'à 16 ans, l'ont en principe fréquenté pendant de nombreuses années. On peut alors se questionner sur le fait que ces jeunes n'aient pas acquis les connaissances de base en lecture, en écriture et en calcul. Rappelons-le, les activités d'alphabétisation s'adressent aux personnes dont les compétences scolaires se situent à un niveau inférieur au secondaire.

Cette situation est à la base de la présente recherche qui porte sur les caractéristiques de jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation en 1990-1991 et sur la scolarité de ces jeunes lorsqu'ils étaient dans le secteur d'enseignement ordinaire. La recherche a donc comme objectif principal de connaître la situation scolaire des jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation au moment où ils ont quitté le système d'enseignement ordinaire. Cette recherche est effectuée à partir des fichiers administratifs du ministère de l'Éducation.

Dans le premier chapitre, on tentera de faire le point sur les principaux résultats de quelques recherches sur la question de l'analphabétisme des jeunes. Le deuxième chapitre traitera plus particulièrement des caractéristiques de la population à l'étude, à savoir les jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation au cours de l'année scolaire 1990-1991.

Pour le chapitre trois, nous utiliserons le fichier historique du Ministère afin de vérifier si les jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation ont effectivement fréquenté le système scolaire québécois. Ce fichier renferme de l'information sur l'ensemble des élèves ayant fréquenté notre

---

1. Des organismes populaires hors du réseau scolaire offrent également des activités d'alphabétisation. Les données dont nous disposons concernent uniquement les personnes inscrites dans les commissions scolaires.

système d'éducation depuis l'année scolaire 1979-1980[1]. Par la suite, nous examinerons les caractéristiques des élèves qui ont fréquenté le système d'enseignement québécois au moment où ils ont quitté le secteur ordinaire : l'âge au moment du départ, le niveau d'enseignement, le type de formation. Nous examinerons également le temps écoulé entre l'abandon des études au secteur des jeunes et l'inscription à l'éducation des adultes. On trouvera en annexe les renseignements sur la méthode.

1. C'est ce qui explique que nous avons limité notre étude aux jeunes âgés de 25 ans et moins. Ainsi, une personne âgée de 25 ans le 30 septembre 1990 avait 14 ans le 30 septembre 1979. Elle devait donc, en principe, fréquenter le secteur des jeunes. Au delà de 25 ans, nous croyons que les absents auraient été trop nombreux.

1. LA RECHERCHE SUR L'ANALPHABÉTISME DES JEUNES

Il est plutôt rare, en 1992, de rencontrer au Québec des jeunes «analphabètes», c'est-à-dire des jeunes qui ne savent ni lire ni écrire. En effet, la fréquentation scolaire obligatoire depuis 50 ans et le contact quotidien avec l'écrit ont amené la disparition quasi complète de ce qu'on avait convenu d'appeler l'analphabétisme de base, du moins chez les jeunes. Par contre, il est davantage question de ce qu'on appelait il y a quelques années l'analphabétisme fonctionnel, c'est-à-dire: «une personne incapable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de la communauté et aussi pour lui permettre de continuer à lire, écrire et calculer en fonction de son propre développement et celui de la communauté»[1].

Un telle définition montre que l'analphabétisme est un concept qui varie en fonction de contextes sociaux bien particuliers et indique bien qu'on ne peut classer les individus en catégories précises : ceux qui sont alphabétisés et ceux qui ne le sont pas. Dans les études récentes, notamment celle de Statistique Canada[2], on a tenu compte de cette approche en utilisant une méthode permettant de situer les personnes sur le continuum de l'alphabétisme. Plutôt que de parler d'analphabètes, cette étude permet de déterminer des personnes ayant des capacités de lecture limitées. Ces personnes se situent à l'extrémité la plus faible du continuum.

Les recherches qui ont traité de façon plus particulière du phénomène de l'analphabétisme chez les jeunes sont de deux types. Un premier type de recherche portait sur l'ensemble de la population jeune et visait surtout à connaître l'ampleur du phénomène de l'analphabétisme dans cette population. Dans le deuxième type de recherche on a étudié une population plus

---

1. Il s'agit de l'analphabétisme fonctionnel tel qu'il a été défini par l'UNESCO en 1978 et qu'il est cité dans Sylvie ROY, Les capacités de lecture des Québécoises et des Québécois, ministère de l'Éducation, Direction de la formation générale des adultes, Service de l'alphabétisation, 1992, p. 9.

2. STATISTIQUE CANADA, L'alphabétisation des adultes au Canada: résultats d'une étude nationale, septembre 1991, 114 pages.

particulière, les jeunes inscrits à des activités d'alphabétisation, principalement en vue de connaître leurs caractéristiques sociodémographiques mais surtout leur scolarité antérieure.

Il est à noter qu'il ne s'agit pas d'une revue exhaustive de la documentation sur l'analphabétisme chez les jeunes, mais plutôt d'un examen de quelques recherches des plus récentes de nature à nous éclairer sur ce phénomène bien particulier.

1.1 L'ampleur du phénomène de l'analphabétisme chez les jeunes

En 1985, le National Assessment of Educational Progress (NAEP)[1] a effectué une étude auprès de 3 600 jeunes Américains âgés de 21 à 25 ans, dans le but de mieux comprendre la nature et l'étendue des capacités linguistiques chez les jeunes de ce groupe d'âge. Des tests liés à la lecture et au calcul ont été préparés afin de mesurer les compétences linguistiques des jeunes interrogés. De l'analyse des résultats, il se dégage que l'analphabétisme comme tel, c'est-à-dire une connaissance nulle de la lecture et de l'écriture, n'est pas un problème grave chez les jeunes: moins de 2 p. 100 d'entre eux sont dans cette situation. Qui sont ces jeunes? La moitié n'ont aucune connaissance de la langue anglaise et l'autre moitié sont aux prises avec des problèmes graves de langage.

Par contre, les chercheurs concluent que l'insuffisance de connaissance de base et un problème majeur compte tenu des faibles résultats obtenus par un grand nombre de jeunes aux différents tests. Leurs connaissances sont jugées insuffisantes pour satisfaire aux exigences du marché du travail. Quel est le pourcentage des jeunes qui sont dans cette situation? On ne peut le dire puisque les auteurs de cette recherche n'ont pas défini de seuils limites permettant de quantifier le pourcentage de jeunes touchés par l'insuffisance de connaissances de base. Tout au plus, les

---

1. I. KIRSCH, A. JUNGEBLUT, Literacy: profiles of America's Young Adults (Final report), Princetown, National Assessment of Educational Progress, non paginé, 1986.

chercheurs ont établi des relations entre l'insuffisance des connaissances et certains facteurs tels que la race et le niveau de scolarisation.

La méthode mise au point par le NAEP pour effectuer cette étude a été reprise au Canada pour deux enquêtes d'envergure nationale, soit celle de Southam News[1] ainsi que celle de Statistique Canada dont nous avons parlé dans l'introduction. Cette deuxième étude étant plus récente, mais fournissant également des données plus détaillées sur le Québec, est celle que nous avons retenue. Elle porte sur l'ensemble de la population mais, puisque des données sont disponibles pour les jeunes de 16-25 ans, nous avons décidé d'en présenter les principaux résultats.

Ainsi, cette enquête sur les capacités de lecture permet de déterminer des niveaux de compétences linguistiques réparties sur un continuum. Cette étude n'indique pas un taux d'analphabétisme comme tel : «Tout au plus pouvons-nous identifier les niveaux 1 et 2 de lecture comme regroupant des adultes ayant des capacités de lecture très limitées, ce qui peut leur causer des difficultés pour faire face, sans l'aide d'autrui, aux exigences et à la diversité du matériel écrit rencontré quotidiennement»[2]. Ainsi, 19 p. 100 de la population québécoise peut être considérée comme ayant des capacités de lecture limitées, ces personnes se situant aux niveaux 1 ou 2. Chez les jeunes de moins de 25 ans, la proportion est plus faible. Toutefois, la taille de l'échantillon ne permet pas d'estimer précisément le pourcentage de jeunes de moins de 25 ans qui ont des capacités de lecture limitées[3]. Dans ce groupe d'âge, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir des capacités de lecture suffisantes, c'est-à-dire des capacités supérieures au niveau 2. Faut-il y voir les conséquences de l'abandon scolaire ainsi que du retard scolaire qui touchent davantage les garçons que les

---

1. CREATIVE RESEARCH GROUP, Literacy in Canada: a research report, Southam News, 1987, 230 pages.

2. Sylvie ROY, Les capacités de lecture des Québécoises et des Québécois: résultats d'une enquête canadienne, ministère de l'Éducation, Direction de la formation générale des adultes, Service de l'alphabétisation, avril 1992, p. 20.

3. Selon l'étude, le nombre total de Québécois et de Québécoises de 16 à 25 ans est estimé à 862 000 personnes. Il est à noter que les personnes n'ayant aucune connaissance de l'anglais ou du français ont été exclues de l'étude.

filles? Cette étude a comme particularité d'avoir également étudié la perception que les gens avaient de leurs propres compétences. Par exemple, une personne peut se situer à un niveau peu élevé de compétences en lecture et juger que ces dernières sont suffisantes. De façon générale, la grande majorité des personnes interrogées considèrent que leurs capacités de lecture sont suffisantes pour le travail ou leur vie de tous les jours. Toutefois, un jeune sur cinq admet rencontrer des difficultés dans la lecture et dans l'écriture[1]. On peut penser que les jeunes engagés dans un processus d'insertion socioprofessionnelle ressentent plus fortement les lacunes de leurs compétences de base. D'ailleurs, il y a une relation entre le niveau de compétences en lecture et la participation à la population active. Les personnes qui se situent aux niveaux 1 et 2 représentent 18 p. 100 de la population québécoise mais seulement 11 p. cent de la population active[2].

Les personnes qui disent éprouver des difficultés de lecture suivent-elles des cours d'alphabétisation? Il semble que ce soit le cas de seulement 9 p. 100 d'entre elles. Toutefois, les données de l'enquête en ce qui a trait aux caractéristiques de personnes qui suivent des cours, ne nous permettent pas de comparer ces personnes avec la population inscrite aux activités d'alphabétisation.

Finalement, une troisième étude a retenu notre attention, particulièrement en raison de la méthode de recherche qui est bien différente de celle des deux études dont nous venons de parler. Il s'agit d'une étude réalisée au Royaume-Uni[3] auprès de plus de 12 500 jeunes âgés de 23 ans. Au lieu de tests mesurant des compétences en lecture, en écriture et en calcul, on a voulu connaître la perception que les jeunes avaient des difficultés rencontrées dans la lecture, l'écriture et le calcul.

---

1. Cette proportion est de 14 p. 100 pour la population totale, op. cit., p. 45.

2. L'étude ne fournit pas de données particulières sur les jeunes au regard de leur niveau de compétences et de leur participation à la population active, op. cit., p.46.

3. M. HAMILTON, M. STASINOPOULOS, Literacy, numeracy and adults, evidence from the national child development study, London, ALSBU (Adult Literacy and Basic Skills Unit), 1987, 85 pages.

Sur l'ensemble des personnes interrogées, 13 p. 100 ont affirmé avoir des difficultés avec la lecture, l'écriture ou le calcul, les pourcentages les plus importants se trouvant sur le plan de l'écriture. Comme au Québec, la fréquentation de cours en vue d'améliorer ses compétences touche un nombre restreint de personnes: seulement 8 p. 100 des gens ayant affirmé avoir des difficultés ont dit avoir suivi des cours.

Sur le plan des caractéristiques individuelles, un peu plus d'hommes (58 p. 100) que de femmes ont dit rencontrer des difficultés. Les hommes avaient plus tendance à nommer des problèmes touchant la lecture et l'écriture, alors qu'ils se trouvaient dans une proportion à peu près égale aux femmes en ce qui concerne les difficultés en calcul.

Un autre aspect particulièrement intéressant de cette recherche est que les chercheurs possédaient plusieurs données historiques sur la population à l'étude. Il s'agissait d'une étude longitudinale et les chercheurs avaient accès à des données accumulées au cours des années sur différents aspects de la scolarité de ces jeunes : difficultés scolaires, absentéisme, etc.

Des faits troublants ressortent, notamment que 40 p. 100 des jeunes ayant rapporté des difficultés n'ont pas reçu d'aide spéciale lorsqu'ils fréquentaient l'école. Les chercheurs font remarquer que les enseignants et les enseignantes n'ont pas vraiment pu prédire les problèmes futurs que ces personnes rencontreraient dans le calcul, l'écriture ou la lecture. Ils émettent l'hypothèse que cette difficulté de prédire vient peut-être du fait que l'école définit comme habiletés de base des compétences qui ont peu de rapport avec les besoins de la vie quotidienne.

On le voit, il est difficile d'évaluer de façon précise l'ampleur de l'analphabétisme dans une population donnée. On doit toutefois reconnaître que le problème existe et qu'il se vit probablement de façon différente chez les jeunes et chez les plus âgés, notamment en raison de l'expérience scolaire mais aussi en fonction de l'insertion au marché du travail qui s'avère plus difficile pour ces jeunes sans expérience et sans diplôme.

1.2 Les jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation

Le deuxième type d'études portait sur des jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation. Essentiellement, ces études tentent de décrire qui sont ces jeunes ainsi que les causes de leur analphabétisme. Ce sont des études qualitatives réalisées auprès d'un petit nombre de jeunes en formation. Les renseignements ont été recueillis à l'aide d'entrevues téléphoniques ou au moment d'entretiens face à face.

La Boîte à lettres, organisme populaire d'alphabétisation, a effectué une étude auprès d'une centaine de jeunes qui avaient suivi des cours d'alphabétisation[1]. Sur ces 100 jeunes, 90 avaient fréquenté l'école jusqu'en troisième année du secondaire. Les trois quarts avaient fréquenté une classe spéciale au cours de leurs études primaires et secondaires. L'intégration à la classe spéciale s'est faite principalement vers la troisième année du primaire et la plupart y sont demeurés le reste de leur scolarité. Ces jeunes portent un jugement sévère sur leur scolarisation. «Près des deux-tiers affirment que la fréquentation d'une classe spéciale ne les a pas aidés à apprendre à lire et à écrire»[2].

Comment se fait-il que ces années passées à l'école n'ont pas permis les apprentissages de base et que ces jeunes se retrouvent quelques années plus tard au point de départ? Selon une autre étude menée par le même organisme, «le fait que les classes spéciales n'aient pas d'objectifs précis et de contenus académiques rigoureux les a grandement affectés. Ils ont vécu un apprentissage en ligne brisée: des méthodes différentes de lecture, des temps morts concentrés sur les activités manuelles et le bricolage»[3].

---

1. E. MASSICOTTE et autres, L'analphabétisme chez les jeunes : À l'avenir... Prévenir!, Document de réflexion et de sensibilisation, La Boîte à lettres, février 1991, 20 pages.

2. Ibidem, p. 12.

3. Sylvie ROY et Denis BOURGEOIS, Avoir de la misère à apprendre ou s'alphabétiser après l'échec scolaire, La Boîte à lettres, décembre 1985, p. 18.

La Centrale de l'enseignement du Québec a également effectué une étude ayant pour objet l'analphabétisme des jeunes[1]. L'hypothèse à la base de cette étude était qu'il existe une voie conduisant à l'analphabétisme et que cette voie aurait comme origine l'école primaire.

L'étude a été effectuée au moyen d'entrevues. Vingt enseignants et enseignantes du primaire et quarante-cinq jeunes âgés entre 15 et 30 ans inscrits aux activités d'alphabétisation ont été rencontrés. Nous retenons ici les résultats des entrevues avec les jeunes.

Les principales conclusions de cette étude sont les suivantes:

- plus le jeune est inscrit tôt dans une classe spéciale, plus il est marqué de façon importante;
- plusieurs de ces jeunes ont redoublé une classe au premier cycle du primaire;
- la plupart des jeunes ont choisi la voie de la formation professionnelle au secondaire, en particulier le professionnel court;
- ils proviennent en majorité de milieux défavorisés même si, de plus en plus, on observe des jeunes qui proviennent de milieux dits moyens;
- l'analphabétisme touche davantage les garçons que les filles.

Pour l'auteur de cette recherche: «l'homogénéité de leur cheminement scolaire semble constante. Elles ou ils ont vécu des difficultés scolaires, ont souvent fait l'expérience du redoublement et de voies spéciales et se sont retrouvés le plus souvent malgré eux dans une option professionnelle sans perspective. Tous et toutes ont abandonné avant la fin de leurs études secondaires[2].»

Ces deux recherches sur les jeunes qui fréquentent les activités d'alphabétisation semblent indiquer assez clairement qu'ils ont connu un cheminement scolaire difficile et que malgré le fait qu'ils aient été reconnus comme ayant des difficultés particulières, le soutien obtenu à l'école

---

1. Jean-Claude TARDIF, Exclus ou déserteurs, les jeunes analphabètes et les difficultés scolaires vécues à l'école primaire, Centrale de l'enseignement du Québec, Québec, mai 1992, 151 pages.

2. Ibidem, p. 118.

ne leur a pas permis d'acquérir les connaissances de base puisque, lorsqu'ils reviennent aux études, on les retrouve en alphabétisation. L'examen des données des fichiers administratifs du Ministère devrait nous permettre de valider ces résultats et d'en connaître un peu plus long sur le passé scolaire de ces jeunes, à tout le moins de ceux et de celles qui ont fréquenté les cours d'alphabétisation en 1990-1991.

Une mise en garde s'impose. Les jeunes dont il sera question dans notre étude représentent un groupe bien particulier, à savoir ceux et celles qui ont fréquenté les activités d'alphabétisation au cours de l'année 1990-1991. En effet, on ne peut affirmer que cette population représente un portrait fidèle des jeunes qui ont des compétences limitées telles qu'elles sont définies par Statistique Canada. Lorsque les personnes s'inscrivent aux activités d'alphabétisation, elles ne sont pas évaluées à l'aide de tests standardisés qui permettraient de les comparer à la population d'enquête de Statistique Canada. Et, même si c'était le cas, il y a si peu de jeunes inscrits aux activités de formation[1] qu'il est possible que ce sous-groupe présente des caractéristiques particulières qui le rendent peu représentatif de la majorité qui ne s'y inscrit pas.

---

1. Selon les données québécoises de l'enquête de Statistique Canada, seulement 9 p. 100 des personnes qui admettent avoir des difficultés de lecture ou d'écriture suivent des activités de formation dans Sylvie ROY, op.cit., p.55.

2. LES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION À L'ÉTUDE

Dans ce chapitre, nous examinerons les principales caractéristiques des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation au cours de l'année 1990-1991. Les données présentées dans ce chapitre sont tirées des fichiers administratifs du Ministère, SIMCA et SIFCA[1]. Nous examinerons les caractéristiques sociodémographiques de cette population ainsi que les données liées à leur participation aux activités d'alphabétisation. Lorsqu'il y a lieu, nous ferons ressortir les différences entre les jeunes et l'ensemble de la population inscrite pour cette même année[2].

2.1 Les caractéristiques sociodémographiques

L'âge

La population étudiée se compose de 6 664 jeunes âgés de 25 ans et moins le 30 septembre 1990. La partie la plus importante, soit 58,3 p. 100, se situe dans la groupe d'âge de 21 à 25 ans. Globalement, les jeunes représentent un peu moins du quart des personnes inscrites en 1990-1991, soit 22,7 p. 100 des 29 318 personnes ayant participé aux activités d'alphabétisation.

---

1. SIMCA (Système d'information du Ministère sur les clientèles adultes) et SIFCA (Système d'information sur le financement des clientèles adultes).

2. Pour en savoir davantage sur les caractéristiques de l'ensemble de la population ayant participé aux activités d'alphabétisation, on peut consulter le document suivant: Sylvie ROY, Population inscrite aux activités d'alphabétisation dans les commissions scolaires du Québec. Portrait statistique 1990-1991, MEQ, Direction de la formation générale des adultes, à paraître.

TABLEAU 1
Répartition des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation, selon l'âge, 1990-1991

Âge	Nombre	p. cent
15	1	-
16	255	3,8
17	474	7,1
18	607	9,1
19	720	10,8
20	715	10,7
21	702	10,5
22	783	11,7
23	760	11,4
24	740	11,1
25	907	13,6
Total	6 664	100,0

Le sexe

Sur l'ensemble de la population inscrite, les hommes et les femmes se répartissent également. Chez les jeunes, la répartition selon le sexe nous indique qu'une proportion beaucoup plus importante de garçons que de filles sont inscrits aux activités d'alphabétisation, soit 60,2 p. 100. On sait que plus de garçons que de filles abandonnent l'école avant l'obtention d'un diplôme d'études secondaires et qu'ils ont pris plus de retard scolaire. Par ailleurs, les données québécoises de l'enquête canadienne sur les capacités de lecture[1] révèlent que les femmes de 16 à 24 ans sont proportionnellement plus nombreuses à posséder des capacités de lecture suffisantes (supérieures au niveau 2) que les hommes du même âge. Il est à souligner que cette proportion tend à s'inverser à partir de 35 ans. Ces données sont cohérentes avec ce qu'on observe au tableau 2, à savoir la prédominance des hommes dans les activités d'alphabétisation qui caractérisent les jeunes.

1. Sylvie ROY, Les capacités de lecture des Québécoises et des Québécois: résultats d'une enquête canadienne, ministère de l'Éducation, Direction de la formation générale des adultes, Service de l'alphabétisation, avril 1992, p. 27.

TABLEAU 2
Répartition de la population inscrite aux activités d'alphabétisation, selon le sexe, 1990-1991

Sexe	Jeunes de 25 ans et moins (n=6 664)	Ensemble de la population inscrite (n=29 318)
Femmes	39,8	49,9
Hommes	60,2	50,1

La région

Le tableau 3 présente la répartition régionale des jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation. Plus de 4 jeunes sur 10 sont inscrits à Montréal. Certaines régions, soit l'Estrie et l'Outaouais, reçoivent une plus forte proportion de jeunes que l'ensemble des régions. À l'opposé, d'autres régions, soit le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et l'Abitibi-Témiscamingue, reçoivent une proportion beaucoup moins importante de jeunes. On peut penser que le vieillissement de la population observé dans ces régions, en raison de la migration, explique, du moins en partie, la proportion plus faible de jeunes de 25 ans et moins dans les activités d'alphabétisation. Les autres régions reçoivent une proportion de jeunes sensiblement égale à ce qu'on observe dans l'ensemble du Québec.

TABLEAU 3
Répartition régionale des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation, 1990-1991

Région	Jeunes de moins de 25 ans (n=6 664)	Proportion de jeunes sur la population totale inscrite* (n=29 318)
01) Bas-Saint-Laurent	4,6	14,5
02) Saguenay--Lac-Saint-Jean	4,6	23,7
03) Québec	7,6	24,5
04) Mauricie--Bois-Francs	4,1	22,1
05) Estrie	2,7	32,5
06) Montréal-Centre	44,0	22,3
07) Outaouais-Hull	6,0	32,6
08) Abitibi-Témiscamingue	1,6	15,4
09) Côte-Nord	1,6	20,9
10) Nord-du-Québec	0,9	51,3
11) Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	1,8	14,6
12) Chaudière-Appalaches	3,2	17,9
13) Laval	2,3	25,0
14) Lanaudière	1,7	23,3
15) Laurentides	3,8	23,3
16) Montérégie	9,5	29,0
Total	100,0	22,7

* Il s'agit du pourcentage de jeunes de 25 ans et moins sur l'ensemble de la population inscrite aux activités d'alphabétisation pour chacune des régions.

La langue maternelle

Le tableau 4 indique la répartition selon la langue maternelle: 58,6 p. 100 des jeunes ont déclaré le français comme langue maternelle, 5,6 p. 100 l'anglais, alors qu'un peu plus du tiers,

soit 35,8 p. 100 ont déclaré une langue autre que le français ou l'anglais. Cette répartition est sensiblement la même que celle observée pour l'ensemble de la population inscrite aux activités d'alphabétisation. La présence marquée des allophones est un phénomène important à retenir, surtout si on tient compte du fait que la majorité d'entre eux n'a jamais fréquenté notre système d'éducation (voir chapitre 3). Quoiqu'il en soit, les allophones constituent sans doute la catégorie de personnes qui a crû le plus au cours des dernières années. Sur une période de trois ans, le nombre de personnes déclarant une langue maternelle autre que le français ou l'anglais est passé de 3 090 en 1988-1989 à 10 125 en 1990-1991, ce qui représente une augmentation de près de 230 p. 100. Pour la même période, la population totale a connu une augmentation de 90 p. 100.

Les francophones sont généralement plus jeunes que les allophones et les anglophones, la proportion des moins de 20 ans étant beaucoup plus importante chez les francophones comme l'indique le tableau 4. La répartition selon le sexe varie peu selon la langue maternelle.

TABLEAU 4
Répartition des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation, selon la langue maternelle et l'âge, 1990-1991

	Langue maternelle			
Âge	**Français** (n=3 908)	**Anglais** (n=372)	**Autre** (n=2 384)	**Total** (n= 6 664)
20 ans et moins	47,3	42,5	32,0	41,6
21 à 25 ans	52,7	57,5	68,0	58,4
Total	58,6	5,6	35,8	100,0

2.2 Le profil de fréquentation

Dans cette deuxième partie, nous examinerons plus particulièrement les données sur la participation des jeunes aux activités d'alphabétisation. Plusieurs variables seront traitées afin

de déterminer si la participation des jeunes présente des particularités différentes de celles de l'ensemble des adultes inscrits.

La langue d'enseignement

Contrairement à ce qui se passe dans l'enseignement ordinaire, il est possible, à l'éducation des adultes, de s'inscrire dans la langue de son choix. Le tableau 5 indique que la langue maternelle influence sur le choix de la langue d'enseignement. La majorité des jeunes inscrits dans le secteur anglophone sont allophones : ils forment 81,7 p. 100 de la population des 25 ans et moins dans le secteur anglophone et 23,3 p. 100 dans le secteur francophone. Les jeunes inscrits dans le secteur anglophone sont également plus âgés que ceux inscrits dans le secteur francophone. Cela s'explique par le fait que les allophones sont davantage concentrés dans le groupe des 21 à 25 ans.

TABLEAU 5
Répartition des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation selon l'âge, le sexe, la langue maternelle et la langue d'enseignement, 1990-1991

	Langue d'enseignement		
	Français (n=5 254)	**Anglais** (n=1 370)	**Total** (n= 6 624)*
Âge			
15 à 20 ans	44,5	30,9	41,7
21 à 25 ans	55,5	69,1	58,3
Sexe			
Femmes	39,9	39,1	39,7
Hommes	60,1	60,9	60,3
Langue maternelle			
Français	73,8	2,2	59,1
Anglais	2,9	16,1	5,6
Autre	23,3	81,7	35,3
Total	79,3	20,7	100,0

* Compte tenu de leur petit nombre (n=40), les personnes inscrites en langues amérindiennes et inuktitut ont été retranchées de ce tableau.

Les données sur l'ensemble des adultes allophones inscrits aux activités d'alphabétisation indiquent que les jeunes s'inscrivent en plus grande proportion dans le secteur anglophone que les plus âgés, légèrement plus nombreux à s'inscrire dans le secteur francophone. C'est ce que démontre le tableau 6.

TABLEAU 6
Répartition de la population allophone inscrite aux activités d'alphabétisation selon l'âge et la langue d'enseignement, 1990-1991

	Âge		
Langue d'enseignement	**25 ans et moins** (n=2 344)	**Plus de 25 ans** (n=7 729)	**Total*** (n=10 073)
Français	52,2	57,3	56,1
Anglais	47,8	42,7	43,9

* Compte-tenu de leur petit nombre (n=52); les personnes inscrites en langues amérindiennes et inuktitut ont été retranchées de ce tableau.

La participation à la mesure de rattrapage scolaire.

Les prestataires de la sécurité du revenu peuvent, à titre de participants à une mesure de développement de l'employabilité[1] s'inscrire à des activités d'alphabétisation, ces cours étant reconnus dans le cadre de la mesure de rattrapage scolaire. Rappelons qu'à l'origine, le rattrapage scolaire avait été mis sur pied pour permettre aux jeunes de moins de 30 ans de compléter leurs études secondaires. Par la suite, l'accès à cette mesure a été élargi à l'ensemble des prestataires de la sécurité du revenu, sans égard à leur âge.

Les données indiquent que le quart des jeunes qui suivent des cours d'alphabétisation sont inscrits au rattrapage scolaire. Il s'agit d'une proportion semblable à celle observée pour l'ensemble de la population inscrite aux activités d'alphabétisation[2]. Les jeunes de 20 ans et

1. Les prestataires de la sécurité du revenu qui sont aptes au travail voient leur prestation majorée lorsqu'ils participent à une mesure de développement de l'employabilité.

2. En 1990-1991, 24 p. 100 des personnes inscrites aux activités d'alphabétisation participaient à la mesure de rattrapage scolaire.

moins profitent moins de cette mesure. Cela s'explique par le fait que les jeunes de 16 à 18 ans ne peuvent, sauf exception, recevoir de prestations de la sécurité du revenu[1] et, par conséquent, ne peuvent participer à la mesure de rattrapage scolaire.

C'est la langue maternelle qui distingue le plus les jeunes au regard de leur participation au rattrapage scolaire. Les francophones participent en plus grand nombre à cette mesure (31,7 p. 100) comparativement aux anglophones (13,7 p. 100) et aux allophones (15,1 p. 100). Il est également intéressant de noter que le taux de participation des jeunes à la mesure de rattrapage scolaire varie selon les régions. La région de Montréal-Centre totalise 44 p. 100 des jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation, mais seulement 26 p. 100 des participants à la mesure de rattrapage scolaire. Ce faible pourcentage ne peut pas s'expliquer uniquement par l'importance en nombre des allophones dans cette région, un groupe qui participe beaucoup moins au rattrapage scolaire. Même les francophones de cette région y participent en moins grand nombre : 20 p. 100 comparativement à 31 p. 100 des francophones dans l'ensemble du Québec. Par ailleurs, des régions comme la Gaspésie, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord et l'Abitibi connaissent des taux de participation supérieurs à 40 p. 100.

TABLEAU 7
Répartition des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation selon la participation à la mesure de rattrapage scolaire et selon la langue maternelle, 1990-1991

	Langue maternelle			
Participation à la mesure de rattrapage scolaire	**Français** (n=3 908)	**Anglais** (n=372)	**Autre** (n=2 384)	**Total** (n=6 664)
Participant	31,7	13,7	15,1	24,8
Non-participant	68,3	86,3	84,9	75,2

1. De plus, les jeunes sont soumis à la contribution parentale prévue dans la loi sur la sécurité du revenu, ce qui a pour effet de restreindre leur accessibilité aux prestations de la sécurité du revenu.

Le type de formation

Le tableau 8 montre que plus de la moitié des jeunes (54 p. 100) étaient inscrits à temps plein[1] comparativement à 42 p. 100 de la population totale. Ce sont les plus jeunes soit, les 20 ans et moins, qui sont les plus nombreux à s'inscrire à temps plein, c'est-à-dire 60,1 p. 100 comparativement à 49,6 p. 100 pour les jeunes de 21 à 25 ans.

TABLEAU 8
Répartition de la population inscrite aux activités d'alphabétisation, selon le type de formation et l'âge, 1990-1991

Type de formation	Âge			
	20 ans et moins (n=2 772)	21 à 25 ans (n=3 892)	Total des 25 ans et moins (n=6 664)	Population totale (n=29 318)
Temps plein	60,1	49,6	54,0	42,0
Temps partiel	39,9	50,4	46,0	58,0

Lorsqu'on compare la moyenne d'heures accumulées par les jeunes avec celle de l'ensemble de la population inscrite (tableau 9), on constate que la moyenne d'heures accumulées par les jeunes au cours de l'année est plus élevée. Par contre, lorsqu'on examine les populations selon le type de fréquentation, à savoir à temps plein et à temps partiel, on s'aperçoit que les jeunes ont des moyennes d'heures accumulées légèrement moins élevées. Cela confirme les données indiquant que les jeunes connaissent généralement un taux de départ plus élevé que l'ensemble de la population[2].

1. Est considéré à temps plein, l'adulte qui est inscrit à 15 heures ou plus de cours par semaine.

2. Les données statistiques des années antérieures nous indiquent que les jeunes ont un taux de roulement plus élevé que l'ensemble de la population inscrite. Par exemple, 55 p. 100 de la population inscrite aux activités d'alphabétisation en 1989-1990 ne s'est pas réinscrite en 1990-1991. Cette proportion est de 69 p. 100 chez les jeunes de moins de 30 ans.

TABLEAU 9
Nombre moyen d'heures accumulées en alphabétisation durant l'année de la population inscrite, selon l'âge et le type de formation, 1990-1991

Moyenne d'heures accumulées durant l'année	Jeunes de 25 ans et moins (n= 6 664)	Population totale (n= 29 318)
Moyenne des heures accumulées pour les personnes inscrites à temps plein	393	409
Moyenne des heures accumulées pour les personnes inscrites à temps partiel	153	163
Moyenne des heures accumulées (temps plein et temps partiel)	280	260

La présence durant l'année

Les jeunes de 25 ans et moins sont plus nombreux à n'être présents qu'à un seul trimestre sur trois durant l'année[1]: 58,7 p. 100 d'entre eux ne sont inscrits qu'à un seul trimestre alors que ce pourcentage est de 51,6 p. 100 pour l'ensemble de la population.

GRAPHIQUE 1
Répartition de la population inscrite en alphabétisation selon l'âge et la présence dans l'année, 1990-1991.

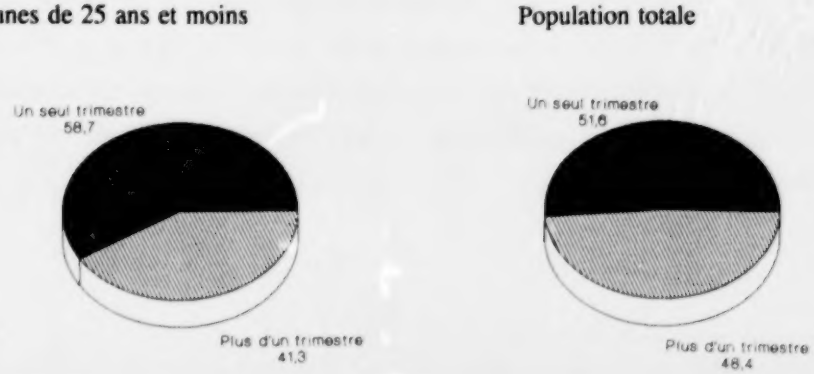

1. Au cours d'une année, il est possible de s'inscrire à trois trimestres, soit le trimestre d'été (du 1er juillet au 31 août), le trimestre d'automne (du 1er septembre au 31 décembre) et le trimestre d'hiver (du 1er janvier au 30 septembre).

Quand on examine la présence durant l'année des jeunes, on observe que les hommes sont plus nombreux que les femmes à ne s'inscrire qu'à un seul trimestre, tout comme les allophones qui qui sont moins présents que les jeunes francophones. Il est intéressant de constater que, de façon générale, les différences observées chez les jeunes, que ce soit selon le sexe, la langue maternelle ou encore la participation à la mesure de rattrapage scolaire, sont de même nature que celles observées dans la population en général. Par exemple, le fait que les hommes fréquentent ces activités moins longtemps que les femmes s'observe également dans l'ensemble de la population. Par ailleurs, la différence réside dans le fait que les comportements sont toujours plus accentués chez les jeunes, comme l'indiquent les tableaux suivants. Les données qui y sont présentées viennent confirmer le fait que les jeunes connaissent un taux de roulement plus élevé.

TABLEAU 10
Répartition de la population inscrite aux activités d'alphabétisation selon l'âge, le sexe et la présence durant l'année, 1990-1991

	Jeunes de 25 ans et moins (n=6 664)			**Population totale** (n=29 318)		
Présence durant l'année	**Femmes** (n=1 445)	**Hommes** (n=2 469)	**Total** (n=6 664)	**Femmes** (n=14 649)	**Hommes** (n=14 669)	**Total** (n=29 318)
Présents à un seul trimestre	54,2	61,5	58,7	47,3	55,8	51,6
Présents à plus d'un trimestre	45,8	39,5	41,3	52,7	44,2	48,4

TABLEAU 11

Répartition de la population inscrite aux activités d'alphabétisation, selon l'âge, la langue maternelle et la présence durant l'année, 1990-1991

	Jeunes de 25 ans et moins (n=6 664)			Population totale (n=29 318)		
Présence durant l'année	**Français** (3 908)	**Anglais** (372)	**Autre** (2 384)	**Français** (17 648)	**Anglais** (1 545)	**Autre** (10 125)
Présents à un seul trimestre	53,1	63,7	67,0	46,1	54,3	60,7
Présents à plus d'un trimestre	46,9	36,3	33,0	53,9	45,7	39,3

TABLEAU 12

Répartition de la population inscrite aux activités d'alphabétisation, selon la participation au rattrapage scolaire et la présence durant l'année, 1990-1991

	Jeunes de 25 ans et moins (n=6 664)		Population inscrite (n=29 318)	
Présence durant l'année	**Rattrapage** (n= 1 650)	**Non-rattrapage** (n=5 014)	**Rattrapage** (n=7 095)	**Non-rattrapage** (n=22 223)
Présents à un seul trimestre	46,5	62,8	42,1	54,6
Présents à plus d'un trimestre	53,5	37,2	57,9	43,4

La fréquentation d'autres activités de formation au cours de l'année

Pour compléter ce portrait de la participation des jeunes aux activités d'alphabétisation, nous avons vérifié si au cours de l'année, ils avaient suivi des cours au présecondaire, au secondaire ou encore dans le Programme d'insertion à la vie communautaire (PIVC)[1].

1. Nous ne savons pas si ces cours ont été suivis avant, pendant ou après les activités d'alphabétisation.

Parmi ces jeunes, 11 p. 100 ont accumulé des heures dans d'autres types de formation que l'alphabétisation, comparativement à 6 p. 100 de l'ensemble de la population inscrite. Près de la moitié de ces jeunes ont accumulé des heures au présecondaire, un quart au premier cycle du secondaire et un cinquième au second cycle du secondaire. Ce sont surtout les plus jeunes, soit les 15-20 ans, qui ont participé à ces autres activités.

Cette donnée peut être interprétée de deux façons. Pour ceux et celles qui ont atteint un niveau de formation plus élevé, on peut penser que les cours d'alphabétisation ont permis une mise à jour des connaissances. Une étude portant sur les jeunes de moins de 20 ans inscrits à l'éducation des adultes démontre bien ce «déclassement» au moment de l'entrée en formation. «Ainsi, plus de 75 p. 100 des jeunes qui ont suivi des cours de français à l'éducation des adultes ont débuté dans une classe inférieure au niveau atteint à l'école secondaire»[1]. Toutefois, une grande partie d'entre eux passerait rapidement à un niveau plus élevé en cours d'année. Mais la situation inverse est aussi possible. Le nombre d'heures de fréquentation dans d'autres programmes peut aussi signifier que les jeunes se sont inscrits à un niveau supérieur, y ont échoué et se sont retrouvés dans les classes d'alphabétisation.

L'année d'entrée à l'éducation des adultes

La date d'entrée à l'éducation des adultes correspond à la première inscription à un cours suivi à l'éducation des adultes, que ce soit en alphabétisation ou à un autre niveau de formation. Comparativement à l'ensemble de la population inscrite aux activités d'alphabétisation, un nombre plus important de jeunes en étaient à leur première inscription à l'éducation des adultes.

---

1. Claude BEAUCHESNE, De l'école secondaire à l'éducation des adultes, Enquête auprès des jeunes de moins de 20 ans inscrits en formation générale à l'éducation des adultes, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 1992, p. 26.

TABLEAU 13

Répartition de la population inscrite aux activités d'alphabétisation, selon l'âge et la date d'entrée à l'éducation des adultes, 1990-1991

Date d'entrée à l'éducation des adultes	Jeunes de 25 ans et moins (n=6 664)	Population totale (n=29 318)
1990-1991	54,9	45,5
1989-1990	18,0	16.6
1988-1989	8,7	8,2
1987-1988	7,7	7,0
Avant 1987	10,7	22,7

EN RÉSUMÉ

On peut retenir des données présentées sur la fréquentation des activités d'alphabétisation que plus de garçons que de filles participent à ces activités. Cette situation correspond à ce qu'on peut observer dans la population en général, à savoir que les jeunes hommes sont plus nombreux que les jeunes femmes à montrer des compétences limitées en lecture. On remarque également une présence marquée d'allophones aux activités d'alphabétisation. Ces derniers se retrouvent dans tous les groupes d'âge. Les jeunes allophones se répartissent en nombres absolus, dans les deux secteurs d'enseignement (anglais et français), dans une proportion presque égale. Cependant, ils représentent 81,7 p. 100 des jeunes de 25 ans et moins qui reçoivent l'enseignement en anglais.

Des différences régionales peuvent être observées quant à la proportion de jeunes par rapport à l'ensemble des personnes inscrites aux activités d'alphabétisation. On note aussi des différences de ce genre pour ce qui est de la mesure de rattrapage scolaire à laquelle participent généralement plus les jeunes francophones.

Les jeunes de 25 ans et moins s'inscrivent davantage à temps plein que les personnes plus âgées. Par contre, ils sont proportionnellement plus nombreux à s'inscrire pour de courtes durées: un plus fort pourcentage s'inscrit à un seul trimestre durant l'année. Un peu plus de la moitié de ces jeunes (54,9 p. 100) en étaient à leur première inscription à l'éducation des adultes pour l'année scolaire 1990-1991.

3. LES JEUNES QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE

Pour connaître le passé scolaire des jeunes, nous avons eu recours à un fichier longitudinal où sont consignés différents renseignements sur les élèves ayant fréquenté le système québécois et ce, depuis l'année scolaire 1979-1980; c'est ce que nous appelons la base historique. La première étape consistait à vérifier si les jeunes de notre population à l'étude avaient effectivement fréquenté l'enseignement ordinaire. Par la suite, il serait alors possible de vérifier si on peut dégager certaines caractéristiques particulières en fonction de la fréquentation scolaire antérieure.

Le tiers (36 p. 100) des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation en 1990-1991 n'ont jamais fréquenté le système scolaire québécois. L'examen des données sur les élèves inscrits dans les commissions scolaires du Québec de 1979 à 1990 nous a permis de retrouver seulement 4 270 personnes[1]. Par ailleurs, on constate que les personnes manquantes ont en majorité déclaré une langue maternelle autre que le français et l'anglais, soit 85,5 p. 100. Ces personnes sont probablement des nouveaux arrivants au Québec[2]. Cette hypothèse est vraisemblable puisque, comme l'indiquent les données sur l'immigration, le Québec accueille une proportion importante d'immigrants et d'immigrantes dans la catégorie d'âge correspondant à notre population à l'étude. Ainsi, en 1989-1990, 20 p. 100 des immigrants et immigrantes accueillis au Québec étaient âgés de 15 à 24 ans[3].

---

1. Nous avons également vérifié la présence dans le système scolaire de ceux et de celles que nous n'avions pu retracer dans la base historique pour les années scolaires 1976-1977, 1977-1978 et 1978-1979. Au total, nous avons pu retracer 60 personnes de plus. Toutefois, compte tenu du petit nombre, nous ne tiendrons pas compte de ces cas dans les analyses ultérieures.

2. Les fichiers de l'éducation des adultes ne nous permettent pas de connaître le lieu de naissance de ces personnes.

3. En 1989-1990, le Québec a accueilli 34 171 immigrants et immigrantes. Voir: MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION, Rapport annuel, 1989-1990, Québec, avril 1991, 44 pages.

Le tableau 14 présente une comparaison de quelques caractéristiques des jeunes ayant fréquenté notre système scolaire et de ceux et celles qui ne l'ont pas fréquenté. Outre la langue maternelle, c'est la langue d'enseignement qui constitue le principal facteur différenciant les deux groupes. Ceux et celles qui ont déjà fréquenté le secteur des jeunes sont inscrits dans une proportion de 93 p. 100 aux activités d'alphabétisation en français. Celle-ci baisse à 54,6 p. 100 lorsqu'il s'agit de la population qui n'a pas fréquenté l'enseignement ordinaire. De plus, ceux et celles qui n'ont jamais fréquenté le secteur des jeunes sont généralement plus âgés que l'autre groupe et la répartition selon le sexe nous indique une proportion légèrement plus élevée de filles chez les «absents du secteur des jeunes».

TABLEAU 14
Répartition des jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation selon, qu'ils ont fréquenté l'enseignement ordinaire et selon certaines caractéristiques sociodémographiques, 1990-1991

	Fréquentation scolaire antérieure		
	Présents au secteur des jeunes (n=4 270)	**Absents au secteur des jeunes** (n=2 394)	**Population totale** (n=6 664)
Âge			
21 ans et moins	50,0	26,9	41,6
21 à 25 ans	50,0	73,1	58,4
Sexe			
Féminin	38,1	43,0	39,8
Masculin	61,9	57,0	60,2
Langue maternelle			
Français	86,6	9,0	58,6
Anglais	5,5	5,5	5,6
Autre	7,9	85,5	35,8
Langue d'enseignement*			
Français	93,0	54,6	79,2
Anglais	7,0	45,4	20,8
TOTAL	64,1	35,9	100,0

* À cause de leur trop petit nombre (40), nous avons exclu les élèves inscrits en langues amérindiennes ou inuktitut.

Lorsqu'on examine plus en détail la situation des jeunes allophones selon qu'ils ont déjà fréquenté l'enseignement ordinaire ou non, on observe le fait suivant : lorsque le jeune a déjà fréquenté l'enseignement ordinaire, il s'inscrit à l'éducation des adultes en français dans deux cas sur trois. Dans la situation inverse, c'est-à-dire lorsqu'il n'a jamais fréquenté cet enseignement, il s'inscrit autant dans le secteur francophone que dans le secteur anglophone. On peut sans doute y voir l'influence de l'école comme facteur d'intégration à la majorité linguistique.

TABLEAU 15

Répartition des jeunes allophones inscrits aux activités d'alphabétisation 1990-1991, selon qu'ils ont fréquenté l'enseignement ordinaire et selon la langue d'enseignement à l'éducation des adultes

	Fréquentation scolaire antérieure		
Langue d'enseignement*	**Présents au secteur des jeunes** (n=305)	**Absents au secteur des jeunes** (n=2 039)	**Total** (n=2 344)
Français	65,2	50,3	52,2
Anglais	34,8	49,7	47,8

* À cause de leur trop petit nombre (40), nous avons exclu les élèves inscrits en langues amérindiennes ou innuktitut.

La répartition régionale est également à considérer. Ces jeunes qui n'ont jamais fréquenté l'enseignement ordinaire sont concentrés à Montréal, soit un peu plus de 80 p. 100. Cette concentration dans la région de Montréal a pour effet que les jeunes ayant fréquenté le secteur des jeunes sont minoritaires dans les activités d'alphabétisation par rapport à ceux et celles qui ne l'ont pas fréquenté. Les nouveaux arrivants représentent les trois cinquièmes des jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation dans cette région.

3.1 La situation particulière des allophones

Le nombre croissant de personnes allophones qui s'inscrivent à des activités d'alphabétisation a incité le Ministère[1] et des commissions scolaires[2] à expérimenter de nouvelles approches pour mieux servir cette population.

On peut se demander si les personnes allophones qui s'inscrivent aux cours d'alphabétisation sont alphabétisées dans leur langue maternelle. Nous n'avons pas vraiment de données précises sur le sujet. L'enquête de Statistique Canada[3] sur les capacités de lecture nous apprend que les personnes allophones disent lire dans leur langue maternelle dans une proportion de 85 p. 100. Elles considèrent, dans une même proportion, que leurs capacités de lecture dans leur langue maternelle sont bonnes, moyennes ou excellentes. Pour ce qui est de leur connaissance du français ou de l'anglais, les personnes allophones ont des capacités de lecture plus limitées que les francophones: 31 p. 100 d'entre elles ont des compétences très limitées en lecture comparativement à 18 p. 100 des Québécois et Québécoises. L'âge auquel on a appris une langue ainsi que le fait d'être né au Canada sont les deux facteurs qui exercent une influence prépondérante sur les capacités de lecture en français ou en anglais:

- les allophones nés au Canada (67 p. 100) ont des capacités de lecture suffisantes comparativement à 29 p. 100 des allophones nés ailleurs;

---

1. Le Ministère a mené à l'automne 1991, une recherche dans le but de découvrir des pistes d'action appropriées aux immigrants et immigrantes analphabètes. On peut consulter le document suivant: Synthèse de la recherche-action sur l'alphabétisation des personnes immigrantes analphabètes, effectuée dans trois commissions scolaires à l'automne 1991, Service de l'alphabétisation, Direction de la formation générale des adultes, Direction générale des programmes, octobre 1992, 39 pages.

2. Par exemple, à la Commission des écoles catholiques de Montréal, on a mis au point une approche qui se base à la fois sur les méthodes d'apprentissage d'une langue seconde et sur celles de l'alphabétisation. Voir: Benvenutto FUGAZZI, «L'alpha langue, une nouvelle spécialité», dans la revue Dimensions, septembre 1991, p.23.

3. Sylvie ROY, Les capacités de lecture des Québécoises et des Québécois : résultats d'une enquête canadienne, ministère de l'Éducation, Direction de la formation générale des adultes, Service de l'alphabétisation, 1992, p.30.

- ceux et celles qui ont appris une langue (92 p. 100) après l'âge de 15 ans ont des capacités de lecture inférieures au niveau 4, cette proportion étant de 48 p. 100 pour ceux et celles qui l'ont apprise après 16 ans.

Au Québec, différentes mesures pour faciliter l'apprentissage de la langue française existent pour les allophones, relevant tantôt du ministère des Communautés culturelles[1], tantôt du ministère de l'Éducation. Rappelons qu'en 1990-1991, le ministère de l'Éducation a mis sur pied une nouvelle mesure de francisation. Avec un budget de trois millions de dollars, cette mesure prévoit un mode de financement pour des cours de français, langue seconde. On aurait pu s'attendre à ce que l'instauration d'une telle mesure contribue à faire diminuer le nombre de personnes allophones inscrites aux activités d'alphabétisation. Ce ne fut pas le cas. D'une part, il semble que la demande ait largement dépassé l'offre des services disponibles. D'autre part, bien que cette mesure vise la francisation, la moitié des jeunes allophones optent pour la langue anglaise lorsqu'ils s'inscrivent aux activités d'alphabétisation.

Une étude réalisée auprès de personnes inscrites aux activités d'alphabétisation[2] démontre que, souvent, les allophones ont des besoins qui paraissaient bien différents de l'alphabétisation, étant beaucoup plus de l'ordre de l'acquisition d'une seconde ou d'une troisième langue. À tout le moins, il nous semble que plusieurs interrogations demeurent sur les besoins réels de ce groupe et sur les services offerts dans le cadre des activités d'alphabétisation.

Le tableau 16 nous fournit quelques renseignements sur la scolarité antérieure des jeunes qui n'ont pas fréquenté l'enseignement ordinaire. Lorsqu'ils s'inscrivent dans le secteur anglophone,

---

1. On pense particulièrement aux Centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI) destinés aux personnes qui ne parlent pas le français et qui désirent s'intégrer au marché du travail. Il existe également un programme destiné plus particulièrement aux personnes au foyer (le Programme québécois de francisation, le PQFI). Le Programme d'aide à la francisation des immigrants (PAFI) permet également à des organismes de communautés culturelles d'organiser des cours de français.

2. D. CHAREST et S. ROY, Départs et abandons en alphabétisation. Enquête auprès des personnes inscrites aux activités d'alphabétisation, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, Service de l'alphabétisation, 1992.

ils déclarent généralement une scolarité plus élevée que celles et ceux inscrits dans le secteur francophone. Comme 85,5 p. 100 ont déclaré une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, ces données concordent avec ce que nous avons déjà pu observé dans une autre étude[1], à savoir que les allophones inscrits dans le secteur francophone se disent moins scolarisés que ceux et celles qui s'inscrivent dans le secteur anglophone.

TABLEAU 16

Répartition des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation et n'ayant jamais fréquenté le système d'enseignement ordinaire, selon la scolarité déclarée et la langue d'enseignement, 1990-1991

	Langue d'enseignement*	
Scolarité déclarée	**Anglais** (n=1 066)	**Français** (n=1 256)
Moins de 8 ans	28,4	44,1
8 à 11 ans	49,7	40,5
12 ans et plus	21,9	15,4

* Les personnes n'ayant déclaré aucune scolarité ou recevant l'enseignement en langue amérindienne (n=72) ont été enlevées.

La situation des allophones en général, et spécialement celle des jeunes allophones, nécessiterait à notre avis une étude particulière. La forte augmentation du nombre d'allophones inscrits aux activités d'alphabétisation depuis 1987 et la tendance chez les jeunes à opter autant pour l'anglais que le français comme langue d'enseignement sont deux facteurs à considérer davantage. On doit reconnaître, que sans ce groupe, le secteur anglophone offrirait peu d'activités d'alphabétisation. De plus, il semble que les allophones intéressés par les activités d'alphabétisation sont surtout ceux et celles qui sont plus scolarisés au départ.

Quels sont les besoins particuliers des allophones? Utilisent-ils d'autres ressources pour parfaire leur connaissance de la langue? Quel est le pourcentage de personnes peu scolarisées ou analphabètes dans leur propre langue? Ce ne sont que quelques-unes des questions qu'il faudrait étudier plus en profondeur et pour lesquelles on ne peut trouver de réponses dans les fichiers administratifs du Ministère.

1. D. CHAREST et S. ROY, op. cit.

4. QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE LA SCOLARITÉ ANTÉRIEURE DES JEUNES AYANT FRÉQUENTÉ L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE

Au chapitre précédent, on a vu que les deux tiers des jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation en 1990-1991 avaient déjà fréquenté l'enseignement ordinaire. À quel âge ont-ils quitté l'école? À quel ordre d'enseignement étaient-ils inscrits, dans quelle classe et dans quel type de formation? L'hypothèse qu'un bon nombre de ces jeunes avaient un retard scolaire important et ce, dès le primaire, est la plus fréquemment avancée. Nous examinerons donc l'ampleur de ce retard ainsi que ses effets sur le cheminement ultérieur au secondaire. Finalement, il sera question de la durée du temps écoulé entre l'entrée à l'éducation des adultes et le départ de l'enseignement ordinaire.

4.1 Les caractéristiques des jeunes au moment où ils ont quitté l'enseignement ordinaire

L'âge au moment de l'abandon

Pour calculer l'âge au moment du départ, nous avons retenu l'âge le 30 septembre de la dernière année de fréquentation scolaire. Il s'agit d'une estimation puisqu'on ne peut connaître le moment exact du départ, en cours d'année ou à la fin de l'année. Le tableau 17 présente ces données.

Quand on compare notre population à l'étude avec celle des décrocheurs et des décrocheuses pour une année donnée[1], on remarque, que même si la majorité des jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation ont quitté l'école alors qu'ils étaient âgés de 15 à 17 ans comme la majorité des décrocheurs et des décrocheuses, la proportion de ceux et celles qui l'ont quitté âgés de 18 ans et plus est le double (22,7 p. 100) de celle observée chez les décrocheurs et les décrocheuses (10,6 p. 100). Ce sont des jeunes, qui compte tenu de leur âge, ont probablement vécu des difficultés d'apprentissage importantes[2].

---

1. Cette comparaison vise essentiellement à révéler un ordre de grandeur.

2. La Loi sur l'instruction publique autorise l'admission à l'enseignement ordinaire jusqu'à l'âge de 18 ans. Dans le cas des personnes handicapées, il y a une extension jusqu'à 21 ans. Voir : ASSEMBLÉE NATIONALE, Loi sur l'instruction publique, Éditeur officiel, 1988, section 1.1.

À l'autre extrême, on trouve une part un peu plus importante de jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation qui ont quitté l'école alors qu'ils étaient toujours assujettis à la Loi sur la fréquentation scolaire. En effet, 30,2 p. 100 ont quitté l'école alors qu'ils étaient âgés de 15 ans et moins, comparativement à 27,4 p. 100 chez les décrocheurs et les décrocheuses.

TABLEAU 17

Comparaison entre les décrocheurs et les jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation en 1990-1991, selon l'âge au moment de l'abandon

Âge	Au moment de l'abandon des décrocheurs et des décrocheuses, 1988-1989 (n=33 567)*	Au moment de l'abandon des jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation en 1990-1991 (n=4 210)**
13 ans et moins	0,3	2,2
14 ans	5,9	8,0
15 ans	20,2	20,0
16 ans	36,5	24,6
17 ans	26,5	22,5
18 ans	8,6	9,9
19 ans et plus	2,0	12,8

* Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, La réussite scolaire et la question de l'abandon des études, Direction de la recherche, p. 9.

** Sur les 4 270 jeunes ayant fréquenté l'enseignement ordinaire entre les années scolaires 1979-1980 et 1989-1990, 4 210 dossiers complets ont été retrouvés. Source : Fichier historique du MEQ, 1979-1990.

La classe fréquentée au moment de l'abandon

Normalement, la classe est l'année du programme fréquenté par l'élève. La presque totalité des jeunes (98,7 p. 100) de notre population à l'étude fréquentait une classe du secondaire au moment de l'abandon des études. Le petit nombre de jeunes (n=55) ayant abandonné l'école au moment où ils étaient inscrits à l'enseignement primaire nous incite à penser qu'il s'agissait de cas particuliers. Cependant, les données de la base historique ne nous permettent pas de savoir si les jeunes fréquentaient une classe ordinaire ou s'il s'agissait d'élèves reconnus comme comme ayant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage et non intégrés à une classe ordinaire, faisant partie de ce qu'on appelait communément les classes spéciales. Le tableau 18 présente la répartition selon la classe fréquentée au moment de l'abandon[1]. Encore une fois, on établit une comparaison avec les décrocheurs et décrocheuses d'une année donnée. On observe que 28,9 p. 100 des jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation ont quitté l'école alors qu'ils étaient au premier cycle du secondaire. Cette proportion est de 11 points plus élevée que chez les décrocheurs et décrocheuses de l'année scolaire 1988-1989. À l'opposé, si 35 p. 100 des jeunes décrocheurs et décrocheuses étaient inscrits en 5e ou 6e secondaire, c'était le cas de seulement 26,7 p. 100 des jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation. Évidemment, le fait que l'élève se soit rendu en 5e secondaire n'indique pas que ce dernier était dans une classe ordinaire. On ne possède malheureusement pas de données qui nous permettent de savoir combien de jeunes n'étaient pas intégrés dans les classes ordinaires.

1. Il s'agit de la classe fréquentée par les élèves inscrits au secondaire au moment où ils ont quitté l'enseignement ordinaire.

TABLEAU 18

Comparaison entre les décrocheurs, les décrocheuses et les jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation en 1990-1991, selon la classe fréquentée au moment de l'abandon

Classe fréquentée au moment de l'abandon	Décrocheurs et décrocheuses, année scolaire 1988-1989 (n=33 567)**	Jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation en 1990-1991 (n= 4 155)
1re année du secondaire	7,0	14,5
2e année du secondaire	11,2	14,3
3e année du secondaire	20,5	22,6
4e année du secondaire	26,3	21,7
5e année du secondaire	32,1	18,8
6e année du secondaire	2,9	8,1

* Il s'agit de la classe fréquentée le 30 septembre de l'année où le jeune a abandonné l'école.

** Il s'agit de la classe fréquenté, le 30 septembre 1988. Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, La réussite scolaire et la question de l'abandon des études, Direction de la recherche, p. 10.

Le type de formation au moment de l'abandon

Les recherches déjà citées sur les jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation avaient laissé entendre qu'une part importante de ces jeunes provenait du professionnel court. Nos données vont dans le sens des résultats observés dans ces recherches. La répartition des élèves selon le type de formation suivie au moment du départ de l'enseignement ordinaire nous indique que 80,8 p. 100 étaient inscrits dans le secteur général, 12,3 p. 100 au professionnel court, 2,5 p. 100 au professionnel long[1]. Rappelons que le professionnel court est un programme de formation maintenant aboli; les jeunes qui adoptaient ce genre de formation étaient habituellement des élèves qui avaient connu des difficultés scolaires depuis le primaire. Au moment de l'existence de ce programme, chaque année un peu moins de 4 p. 100 des effectifs

1. Le reste des élèves soit 4,4 p. 100 étaient inscrits dans des programmes divers tels que l'exploration, le professionnel intensif, etc.

scolaires étaient inscrits au professionnel court[1]. Les jeunes issus de ce type de formation sont donc surreprésentés parmi la population inscrite aux activités d'alphabétisation puisqu'ils représentent 12 p. 100 de la population totale.

En principe, les activités d'alphabétisation ne peuvent recevoir un financement que pour les personnes qui ne possèdent pas de diplôme[2]. D'ailleurs, peu des jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation ont effectivement obtenu un diplôme, quel qu'il soit. C'est le cas de seulement 188 d'entre eux sur les 4 210 jeunes de la population. La majorité de ces diplômés et diplômées est issue du secteur de formation «professionnel court».

4.2 Le retard scolaire pris au primaire

Les études dont il a été question en première partie indiquent que les jeunes qu'on retrouve en alphabétisation ont, dans la presque totalité des cas, connu l'échec à l'enseignement primaire. Nous avons donc voulu évaluer le retard scolaire pris au primaire par les jeunes de notre population à l'étude. Ce retard est mesuré de la façon suivante : l'élève qui s'inscrit pour la première fois en 1re secondaire alors qu'il est âgé de 13 ans est reconnu comme ayant connu une année de retard au primaire et ainsi de suite[3].

---

1. Pour les années où les jeunes de notre population à l'étude ont fréquenté l'enseignement ordinaire, les pourcentage de jeunes inscrits au professionnel court ont varié de 3,5 p. 100 à 3,9 p. 100 des effectifs scolaires. Source : DIRECTION DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES, Statistiques de l'éducation préscolaire, primaire et secondaire, ministère de l'Éducation, septembre 1986, p. 45.

2. Depuis 1988, les jeunes ayant un diplôme du secondaire «professionnel court» ont accès aux services financés d'alphabétisation.

3. Pour évaluer le retard à l'entrée au secondaire, il nous a fallu réduire notre population à l'étude à 3 347 personnes, soit celles dont on pouvait retrouver la première inscription en 1re secondaire.

En 1990-1991, on observe qu'un peu moins du quart des jeunes qui entrent en 1re secondaire ont pris du retard depuis le primaire[1]. La population de notre étude a connu une situation encore plus difficile. C'est près de 85 p. 100 de ces jeunes qui ont pris du retard au primaire. Le tableau 19 démontre assez clairement les difficultés des jeunes de notre population à l'étude. On remarquera le pourcentage important ayant accumulé plus de 2 années de retard au primaire chez les jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation.

TABLEAU 19
Retard scolaire à l'entrée au secondaire, comparaison de deux populations

Retard au primaire	**Élèves nouvellement inscrits en 1re année du secondaire en 1984** (n= 85 067)*	**Jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation en 1990-1991 au moment de leur première inscription en 1re année du secondaire** (n=3 347)
Aucun retard	77,8	15,7
1 an	20,7	64,6
2 ans	1,4	11,2
3 ans et plus	0,1	8,5

* Source : Yves BRAIS, Retard scolaire au primaire et risque d'abandon scolaire au secondaire , ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, p. 5.

Les jeunes qu'on retrouvait en alphabétisation en 1990-1991 ont connu des débuts de scolarisation beaucoup plus difficiles que les jeunes en général et les décrocheurs et décrocheuses en particulier. En effet, on estime que 80 p. 100 des décrocheurs et des décrocheuses ont pris du retard au moment de l'abandon : environ 30 p. 100 n'ont pris du retard qu'au secondaire, alors que 50 p. 100 en auraient pris au primaire puis probablement au secondaire[2]. Les jeunes de notre étude sont en quelque sorte les plus mal pris des décrocheurs et des décrocheuses. Il

1. Cette proportion était de 25,6 p. 100 en 1980-1981. Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire, 1992, p. 39.

2. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, La réussite scolaire et la question de l'abandon des études, p. 11.

aurait été intéressant de vérifier à quel moment du primaire sont survenus les premiers retards pour essayer de voir si on pouvait, dans une optique de prévention, déceler un moment critique dans le cheminement scolaire de ces jeunes qu'on qualifiera plus tard d'analphabètes. Notre population de départ aurait toutefois été trop restreinte pour en arriver à des résultats concluants.

Au tableau 20, on peut observer qu'un fort pourcentage de jeunes allophones ont pris un retard très important, soit plus de 3 années. Deux facteurs peuvent expliquer cette situation. D'une part, il faut noter qu'une année de retard est normale pour un jeune allophone qui passe une année en classe d'accueil pour apprendre la langue. D'autre part, une étude effectuée il y a quelques années à la Commission des écoles catholiques de Montréal[1] faisait ressortir que 20 p. 100 des élèves de 12 à 16 ans inscrits à l'accueil en 1986-1987 pouvaient être considérés comme analphabètes ou révélaient un retard scolaire important. Ces jeunes en grande difficulté peuvent donc se retrouver en alphabétisation s'ils effectuent un retour aux études.

TABLEAU 20

Répartition des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation en 1990-1991, selon le retard scolaire pris au primaire et la langue maternelle

	Langue maternelle			
Retard au primaire	**Français** (n=2 885)	**Anglais** (n=198)	**Autre** (n=264)	**Total** (3 347)
Aucun retard	15,0	30,8	11,4	15,7
1 an de retard	68,5	45,4	36,3	64,6
2 ans de retard	10,4	15,7	17,0	11,2
3 ans et plus de retard	6,1	8,1	35,2	8,5

1. Lucie PLANTE PROULX, Problématique des élèves non francophones analphabètes ou en retard scolaire dans les écoles françaises de Montréal et pistes d'intervention, Rapport du comité d'étude sur la concentration des communautés ethniques dans les écoles de Montréal, ministère de l'Éducation, Direction régionale de Montréal, 32 pages.

Maintenant qu'on a évalué l'ampleur du retard pris au primaire, il est intéressant d'examiner ses conséquences sur le cheminement scolaire ultérieur. Ceux et celles qui ont déjà pris du retard au primaire continueront-ils à en prendre au secondaire?

TABLEAU 21
Répartition des jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation en 1990-1991, selon le retard pris au primaire et le retard pris au secondaire.

	Retard au primaire				
Retard au secondaire	**Aucun** (n=524)	**1 an** (n=2 162)	**2 ans** (n=376)	**3 ans et plus** (n=285)	**Total** (n= 3 347)
Aucun retard	24,6	45,5	11,7	5,1	34,9
1 année	38,9	27,8	38,6	3,1	28,7
2 années et plus	36,5	26,7	49,7	91,8	36,4

Parmi les jeunes dont on a pu retrouver l'entrée en 1re secondaire, seulement 3,8 p. 100 quitteront le système scolaire sans aucun retard tant au primaire qu'au secondaire. À toutes fins utiles, on peut dire que les jeunes ayant connu un cheminement scolaire normal sont des cas d'espèce et il est fort probable qu'on trouverait, dans le cheminement de ceux et celles qui ont abandonné sans retard, une explication logique au fait qu'ils s'inscrivent quelques années plus tard à des activités d'alphabétisation.

La majorité des jeunes (64,6 p. 100) avaient déjà un an de retard à la sortie du primaire. Près de la moitié n'en prendront pas davantage. Finalement, ceux et celles qui avaient probablement connu de graves difficultés d'apprentissage continueront dans une forte proportion à prendre d'autres retards. Le retard au primaire est un bon indicateur et les probabilités que les problèmes continuent de s'aggraver au secondaire sont importantes. De plus, il semble que les difficultés demeurent sur le plan des apprentissages de base puisqu'on retrouvera ultérieurement ces jeunes inscrits à des activités d'alphabétisation.

Quand on examine le retard scolaire au primaire selon le type de formation au moment du départ du système ordinaire, on constate que les jeunes du secteur général[1] avaient proportionnellement pris plus de retard au primaire que les jeunes du professionnel court. Un jeune sur cinq inscrit dans le secteur général avait accumulé deux ans ou plus de retard. Les jeunes du professionnel long, bien qu'ils ne constituent qu'une faible proportion de notre population (2,3 p. 100), sont plus nombreux (38,4 p. 100) à n'avoir connu aucun retard au primaire.

Plus l'élève aura connu du retard au primaire, plus il sera âgé lorsqu'il quittera l'enseignement ordinaire. Les jeunes qui quittent l'école à l'âge de 15 ans ou moins forment 30,8 p. 100 de la population mais représentent 41,0 p. 100 des jeunes qui n'avaient connu aucun retard au primaire. Une partie était en grande difficulté d'apprentissage et est restée très longtemps dans le système d'enseignement ordinaire sans possibilité réelle de sanction des études. Ces jeunes ont pris un retard très important au primaire et mettant plus de temps à quitter le système ordinaire ou du moins à être transférés au secteur des adultes.

TABLEAU 22

Répartition des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation en 1990-1991, selon le retard scolaire pris au primaire et l'âge au moment de l'abandon scolaire

	Âge au moment de l'abandon des études				
Retard au primaire	**15 ans et moins** (n=1 031)	**16 ans** (n=863)	**17 ans** (n=744)	**18 ans** (n=319)	**19 ans et plus** (n= 390)
Aucun retard	20.7	18,3	12,3	10,0	7,5
1 année	71,2	65,1	69,2	59,6	41,3
2 années	6,7	10,2	9,4	18,8	22,8
3 années et plus	1,4	6,4	9,1	11,6	28,4
Total	30,8	25,8	22,2	9,5	11,7

1. Il ne faut pas confondre le secteur général avec l'enseignement ordinaire. Le secteur général englobe aussi les classes pour les jeunes ayant des difficultés d'apprentissage.

4.3 Le passage à l'éducation des adultes

Ces données sur l'âge au moment du départ de l'enseignement ordinaire nous amènent à poser la question sur du délai de passage entre les deux systèmes. Généralement, combien de temps les jeunes mettent-ils à s'inscrire à l'éducation des adultes? Ce temps varie-t-il en fonction de l'âge au moment de l'abandon, de la classe fréquentée au moment de l'abandon, du type de formation, du retard pris au primaire, etc.?

Dans le fichier de l'éducation des adultes (SIMCA), on trouve la première date d'inscription de l'élève à l'éducation des adultes, que ce soit en alphabétisation ou dans tout autre secteur. Pour connaître le délai de passage entre les deux systèmes, nous avons soustrait l'année scolaire de l'entrée à l'éducation des adultes de la dernière année d'inscription à l'enseignement ordinaire[1].

Le tableau 23 nous présente le délai de passage à l'éducation des adultes en fonction de l'âge au moment du départ de l'enseignement ordinaire. On constate que plus de 2 jeunes sur 5 viennent à l'éducation des adultes dans un court laps de temps, soit dans l'année qui suit leur départ de l'enseignement ordinaire et que, pour plus de 6 jeunes sur 10, cette période est de deux ans ou moins. On peut se demander comment ces jeunes réagissent au fait de se voir classés en alphabétisation après, dans la majorité des cas, avoir passé de si nombreuses années à l'école.

Deux groupes se distinguent. Il y a d'une part ceux qui quittent le système d'enseignement ordinaire alors qu'ils sont âgés de 19 ans ou plus. On l'a vu, ces jeunes ont connu des difficultés scolaires qui, à toutes fins utiles rendaient quasi impossible la sanction des études. Une forte proportion de ces jeunes est tout simplement passée d'un système à l'autre.

---

1. Un certain nombre de dossiers (n=85) ont été retranchés de la population à l'étude. Ces personnes avaient effectué des allers et retours entre les deux systèmes et il était impossible de calculer un délai de passage.

Les plus jeunes, soit ceux qui quittent l'école alors qu'ils sont âgés de 15 ans ou moins, mettent un peu plus de temps à revenir à l'éducation des adultes. Cela s'explique probablement par le fait que, puisqu'une grande partie sont des décrocheuses et décrocheurs illégaux, il n'ont pas accès à l'éducation des adultes avant quelques années.

TABLEAU 23

Répartition des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation en 1990-1991, selon le délai écoulé entre l'entrée à l'éducation des adultes et l'âge au moment de l'abandon scolaire

	Âge au moment de l'abandon des études					
Délai	**15 ans et moins** (n=1 225)	**16 ans** (n=1 035)	**17 ans** (n=928)	**18 ans** (n=399)	**19 ans et plus** (n= 483)	**Total** (n= 4070)
1 an ou moins*	32,1	40,2	42,0	47,9	64,8	41,9
2 ans	16,3	17,6	20,0	18,5	14,6	17,5
3 ans	14,5	13,2	12,7	12,0	11,4	13,1
4 ans	12,6	9,9	9,6	10,3	5,6	10,2
5 ans et plus	24,5	19,1	15,7	11,3	3,6	17,3

* Dans 5 p. 100 des cas, le passage à l'éducation des adultes s'effectue à l'intérieur de la même année scolaire.

Quand on examine le délai de passage entre les deux systèmes selon le type de formation au moment du départ (tableau 24), on voit que les jeunes qui ont reçu une formation professionnelle mettent plus de temps à venir à l'éducation des adultes. Par exemple, les jeunes du professionnel court reviennent en général après un laps de temps plus long : le tiers mettent 5 ans ou plus à se réinscrire comparativement à 16,7 p. 100 chez les jeunes du secteur général. On peut émettre l'hypothèse que les jeunes ayant reçu une certaine formation professionnelle croient davantage à leurs chances de s'intégrer à l'emploi et mettent plus de temps à revenir à la scolarisation.

TABLEAU 24

Répartition des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation en 1990-1991, selon le délai écoulé entre l'entrée à l'éducation des adultes et le type de formation au moment de l'abandon des études

	Type de formation à l'enseignement secondaire				
Délai	**Professionnel court** (n=512)	**Professionnel long** (n=103)	**Général** (n=3 318)	**Autre** (n=137)	**Total** (n=4 070)
1 an ou moins	21,4	25,2	43,5	16,8	39,4
2 ans	15,4	13,6	18,2	10,9	17,5
3 ans	15,6	10,7	12,7	17,5	13,1
4 ans	15,4	18,5	8,9	15,3	10,2
5 ans et plus	32,2	22,0	16,7	39,5	19,8

L'examen du délai de passage entre les deux systèmes selon le sexe ne permet pas de voir des différences entre les garçons et les filles. Par ailleurs, les francophones s'inscrivent beaucoup plus rapidement que les anglophones ou les allophones : 58 p. 100 des francophones viennent s'inscrire à l'éducation des adultes dans une période d'une année ou moins. Cette proportion n'est que de 37 p. 100 chez les anglophones comme chez les allophones. De plus, ceux et celles qui viennent s'inscrire rapidement auront plus tendance à s'inscrire à temps plein.

Un dernier élément que nous avons examiné est la relation existant entre le délai de passage entre les deux systèmes et le retard scolaire pris au primaire. Les résultats vont dans le sens de ce que nous avons observé précédemment, à savoir que plus on a pris du retard, plus on revient rapidement à l'éducation des adultes.

TABLEAU 25

Répartition des jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation, en 1990-1991, selon le délai écoulé entre l'entrée à l'éducation des adultes et le retard scolaire pris au primaire

	Années de retard accumulées au primaire.				
Délai	**Aucun** (n=520)	**1 an** (n=2 125)	**2 ans** (n=365)	**3 ans et plus** (n=273)	**Total** (n=3 283)
1 an ou moins	39,2	40,2	42,2	61,0	42,3
2 ans	19,8	19,6	14,0	10,9	18,3
3 ans	15,4	13,6	12,9	9,8	13,5
4 ans	11,2	10,9	9,3	6,6	10,4
5 ans et plus	14,4	15,7	21,6	8,0	15,5

EN RÉSUMÉ

L'examen des caractéristiques de la scolarité de ces jeunes vient confirmer ce que les recherches antérieures avaient déjà fait ressortir, tout en apportant des précisions supplémentaires. Les jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation ont connu des difficultés scolaires importantes. Bien qu'ils aient fréquenté l'école secondaire, ils avaient dans près de 85 p. 100 des cas pris du retard au primaire. Une bonne partie d'entre eux continuera de connaître d'autres retards au secondaire. Les jeunes ayant fréquenté le professionnel court sont surreprésentés : ils forment plus de 12 p. 100 des jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation en 1990-1991 alors qu'ils n'ont jamais dépassé 4 p. 100 des effectifs scolaires d'une année donnée.

Par ailleurs, on constate qu'un grand nombre de jeunes ont quitté l'école à un âge où ils étaient toujours tenus de la fréquenter. Les jeunes viennent rapidement à l'éducation des adultes : 6 sur 10 s'y inscrivent à l'intérieur d'une période de 2 ans. Ils y viennent d'autant plus rapidement qu'ils étaient inscrits dans le secteur général. Enfin, plus les jeunes ont pris du retard, plus ils s'inscrivent rapidement à l'éducation des adultes.

CONCLUSION

Le nombre important de jeunes qui s'inscrivent chaque année aux activités d'alphabétisation organisées dans le réseau des commissions scolaires constitue le point de départ de cette recherche. Il nous apparaissait à tout le moins étonnant que le tiers des élèves des cours d'alphabétisation soit constitué de jeunes âgés de moins de 30 ans. Comment expliquer que des jeunes qui, en principe, avaient fréquenté l'école pendant de nombreuses années puissent se retrouver en alphabétisation?

Dans un premier temps, nous avons examiné les résultats de recherches visant à mesurer l'ampleur du phénomène de l'analphabétisme chez les jeunes. Il ressort de ces recherches que l'analphabétisme de base, c'est-à-dire l'impossibilité quasi totale de lire ou d'écrire, est pratiquement disparu dans les jeunes générations. Par contre, on constate des lacunes importantes sur le plan des compétences de base. Une enquête récente de Statistique Canada évalue à 6 p. 100 la proportion de jeunes Québécois et Québécoises de moins de 35 ans dont les capacités de lecture sont limitées. Cette proportion est plus faible que celle observée dans la population en général : 18 p. 100 des adultes québécois montrent de faibles capacités de lecture. C'est cette population qui est visée par les activités d'alphabétisation bien qu'on ne puisse affirmer de façon certaine que ce soit celle qui est effectivement touchée.

Chez les jeunes de moins de 25 ans, plus de garçons que de filles ont des capacités de lecture insuffisantes (sous le niveau 4). Il faut probablement y voir une relation avec les taux d'abandon et de retard scolaire observés à l'enseignement ordinaire, qui sont plus élevés chez les garçons que chez les filles. L'étude de Statistique Canada fait également ressortir que ce sont surtout les jeunes qui jugent leurs capacités de lecture et d'écriture insuffisantes pour le travail et la vie de tous les jours. Probablement que ces derniers, cherchant à s'intégrer au marché du travail, sont davantage confrontés à certaines exigences sur le plan de la lecture, de l'écriture ou du calcul. Cela expliquerait pourquoi les jeunes, malgré le fait qu'ils sont proportionnellement moins nombreux à montrer des capacités de lecture limitées, sont en quelque sorte surreprésentés parmi la population inscrite aux activités d'alphabétisation.

Deux études particulières sur la scolarité des jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation amènent des constats semblables : cheminement scolaire marqué par l'échec dès le primaire, redoublement, classes spéciales, formation à l'enseignement professionnel court. Toutefois, ces études de type qualitatif ont été réalisées auprès de petits nombres de jeunes. Il nous apparaissait particulièrement intéressant, compte tenu des données à notre disposition, d'étudier les caractéristiques des jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation en 1990-1991, particulièrement en ce qui concerne leur cheminement scolaire à l'enseignement ordinaire.

Les principales caractéristiques des jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation en 1990-1991

En 1990-1991, les jeunes de 25 ans et moins formaient un peu moins du quart de la population inscrite aux activités d'alphabétisation. Les garçons sont plus nombreux que les filles dans une proportion de trois sur cinq. La majorité des jeunes (6 sur 10) est francophone. Toutefois, on trouve une proportion importante de jeunes qui déclarent une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, soit le tiers. Cette proportion d'allophones est sensiblement la même que celle observée pour l'ensemble de la population inscrite aux activités d'alphabétisation. Les jeunes allophones se répartissent dans une proportion presque égale entre les secteurs d'enseignement anglophone et francophone.

Les jeunes, surtout les francophones, s'inscrivent davantage à temps plein que l'ensemble de la population. Par ailleurs, certaines données nous révèlent une moins grande persévérance chez les jeunes. Malgré le fait qu'ils s'inscrivent plus à temps plein, ils accumulent un peu moins d'heures de formation au cours de l'année et sont plus nombreux à ne s'inscrire qu'à un seul trimestre. Un peu plus de la moitié des jeunes (54,9 p. 100) en étaient à leur première inscription à l'éducation des adultes.

Un part importante de jeunes n'ont jamais fréquenté l'enseignement ordinaire au Québec

Un premier croisement avec la base historique révèle un fait dont on a peu tenu compte dans la recherche jusqu'à maintenant, à savoir que le tiers des jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation n'ont jamais fréquenté le système d'enseignement au Québec. La presque totalité de ces jeunes a déclaré une langue maternelle autre que le français ou l'anglais. Il est logique de penser qu'il s'agit de jeunes nouvellement arrivés au Québec. Ces jeunes sont généralement un peu plus âgés (on les trouve davantage chez les 21-25 ans) et sont inscrits dans la région de Montréal dans plus de 80 p. 100 des cas. D'ailleurs, dans cette région, 3 jeunes sur 5 qui participent aux activités d'alphabétisation n'ont jamais fréquenté l'enseignement ordinaire. Il est également à noter que les jeunes allophones représentent plus de 80 p. 100 des jeunes inscrits dans le secteur anglophone et ceux-ci sont proportionnellement plus nombreux à n'avoir jamais fréquenté l'enseignement ordinaire au Québec que ceux et celles inscrits au secteur francophone. Dans des recherches futures, il nous semble qu'il faudra tenir compte du nombre grandissant d'allophones, de tout âge, qui s'inscrivent à des activités d'alphabétisation.

Ceux et celles qui ont fréquenté le système scolaire québécois ont connu des difficultés scolaires dès le primaire

Comme le laissaient entendre les recherches sur le sujet, les jeunes qui ont fréquenté l'enseignement ordinaire pour ultérieurement s'inscrire aux activités d'alphabétisation ont connu un cheminement scolaire difficile. 84,3 p. 100 d'entre eux sont arrivés à l'école secondaire avec un retard scolaire pris au primaire. Et plusieurs continueront de connaître des retards au secondaire.

Quand on compare ces jeunes aux décrocheurs et aux décrocheuses, on constate qu'ils quittent l'école en plus grand nombre, alors qu'ils sont en principe assujettis à la Loi sur la fréquentation scolaire ou encore, après 18 ans, alors que l'école n'est plus tenue de leur offrir des services à moins qu'ils ne soient handicapés. On constate d'ailleurs que ces derniers viennent très rapidement s'inscrire à l'éducation des adultes lorsqu'ils quittent l'enseignement ordinaire. De

façon générale, plus les jeunes ont cumulé de retard à l'enseignement ordinaire, plus ils viendront rapidement s'inscrire à l'éducation des adultes.

Le tiers des jeunes de notre population à l'étude décrochent au premier cycle, comparativement à 20 p. 100 des décrocheurs et décrocheuses. Les jeunes ayant fréquenté le secteur professionnel court sont surreprésentés: 12 p. 100 des jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation en 1990-1991 ont fréquenté ce type d'enseignement aujourd'hui disparu. Ces jeunes mettent généralement plus de temps à s'inscrire à l'éducation des adultes que les jeunes du secteur général.

Les données du présent rapport soulèvent des interrogations sur deux plans. Un premier plan concerne la prévention de l'analphabétisme. De toute évidence, les jeunes qui ont fréquenté notre système d'éducation ont été reconnus, et ce, dès l'école primaire, comme ayant des difficultés particulières. En effet, on constate que 84,3 p. 100 avaient déjà pris du retard scolaire à leur entrée au secondaire. Donc, ces jeunes ont reçu un soutien particulier qui s'est avéré insuffisant par la suite puisqu'ils n'ont pas acquis les compétences de base en lecture, en écriture et en calcul. Il nous semble qu'il y a un travail important à faire sur le plan de l'action auprès des jeunes en difficulté dès le primaire.

Depuis peu, des actions ont été entreprises par différents spécialistes en alphabétisation, que ce soit dans des commissions scolaires ou des groupes populaires. Ces actions ont parfois associé différents partenaires dont le personnel des écoles primaires et secondaires, les CLSC, les parents et les syndicats. On ne peut que souhaiter une plus grande concertation entre les différents ordres d'enseignement (primaire et secondaire) et le domaine de l'alphabétisation afin de planifier des actions éducatives pour les jeunes qui sont en situation d'échec scolaire dès le début de leur scolarisation.

Les services offerts aux jeunes allophones suscitent également des interrogations. Des études plus approfondies seraient nécessaires pour mieux connaître ce groupe et évaluer la pertinence

des services offerts à une population dont une partie importante est déjà scolarisée dans sa langue maternelle.

De plus, les données suscitent des interrogations au sujet de ce que peuvent apporter les activités d'alphabétisation à des jeunes qui ont passé autant d'années dans le système scolaire. Ces jeunes ont connu un retard à l'enseignement ordinaire et auront généralement un taux de persévérance plus faible à l'éducation des adultes. Comme il est démontré dans une autre étude[1], les jeunes cherchent avant tout un moyen d'insertion socioprofessionnelle. On peut se demander si l'alphabétisation est la voie qui convient pour bon nombre d'entre eux ou si le fait qu'ils se retrouvent en si grand nombre en alphabétisation n'indique tout simplement pas que c'est un des seuls lieux où on peut les accueillir.

Avec la mise en place du programme d'insertion sociale et professionnelle des jeunes au secondaire (ISPJ), on pourrait s'attendre à un déplacement des effectifs actuels de l'alphabétisation puisque ce programme correspond davantage au défi auquel ces jeunes doivent faire face. Par ailleurs, il serait intéressant d'envisager qu'à l'éducation des adultes, on puisse aussi offrir des services semblables au programme d'ISPJ pour les jeunes qui n'y ont pas eu accès ou qui n'ont pu terminer ce programme.

---

1. D. CHAREST et S. ROY, op. cit.

ANNEXE 1

QUELQUES PRÉCISIONS SUR LA MÉTHODE

. Le choix de la population de l'étude

Habituellement, quand on parle des jeunes à l'éducation des adultes, on fait référence aux jeunes adultes de moins de 30 ans. Toutefois, pour la réalisation de notre étude, nous avons dû nous limiter aux jeunes de 25 ans et moins. Les données du fichier historique du Ministère sont disponibles à partir de l'année scolaire 1979-1980. Ainsi, le jeune âgé de 25 ans le au 30 septembre 1990 avait 14 ans le 30 septembre 1979. Il était donc, en principe, inscrit à l'enseignement ordinaire. Comme les taux d'abandon deviennent plus élevés à partir de l'âge de 15 ans, nous avons donc limité notre population à l'étude sur les jeunes ayant 25 ans ou moins le 30 septembre 1990. En procédant autrement, le nombre de personnes impossibles à retrouver dans les fichiers aurait été trop élevé.

TABLEAU 26
Répartition de la population à l'étude selon l'âge le 30 septembre, 1979-1990

Âge	Année										
1990 - 1991	1989 - 1990	1988 - 1989	1987 - 1988	1986 - 1987	1985 - 1986	1984 - 1985	1983 - 1984	1982 - 1983	1981 - 1982	1980 - 1981	1979 - 1980
25	24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14
24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	13
23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12
22	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11
21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10
20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9
19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8
18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7
17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6
16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5

. **Les sous-groupes de la population à l'étude**

Le graphique suivant présente les différents sous-groupes qu'il a été nécessaire de former pour effectuer cette étude. Au départ, la population de jeunes de 25 ans et moins inscrits aux activités d'alphabétisation en 1990-1991 était constituée de 6 664 personnes. Les données sur les caractéristiques sociodémographiques ainsi que sur le profil de fréquentation sont présentées pour l'ensemble de ces personnes.

Par la suite, nous avons interrogé la base historique pour trouver le cheminement scolaire de ces jeunes. Deux sous-groupes ont été créés, un premier pour les jeunes ayant fréquenté l'enseignement ordinaire au Québec (n=4 270) et un deuxième pour les jeunes ne l'ayant pas fréquenté (n=2 394). Pour ce dernier sous-groupe, nous ne possédons pas d'autres renseignements que ceux qui sont stockés dans les fichiers SIMCA ET SIFCA.

Pour le sous-groupe le plus nombreux, soit les jeunes ayant fréquenté le système d'enseignement ordinaire au Québec, nous avons poursuivi notre interrogation de la banque historique. Encore une fois, un certain nombre de dossiers étaient incomplets, c'est-à-dire qu'on n'y trouvait que le code permanent de ces élèves, confirmant leur inscription à l'enseignement ordinaire, sans information supplémentaire. Dans les tableaux subséquents, nous avons donc traité les dossiers complets (n=4 210).

Finalement, pour 80 p. 100 de ces dossiers, il était possible de retrouver la première inscription en 1re secondaire de façon à évaluer le retard scolaire pris au primaire. Donc, on trouvera encore une fois des données particulières à ce sous-groupe (n=3 347).

GRAPHIQUE 2
Les sous-groupes de la population à l'étude

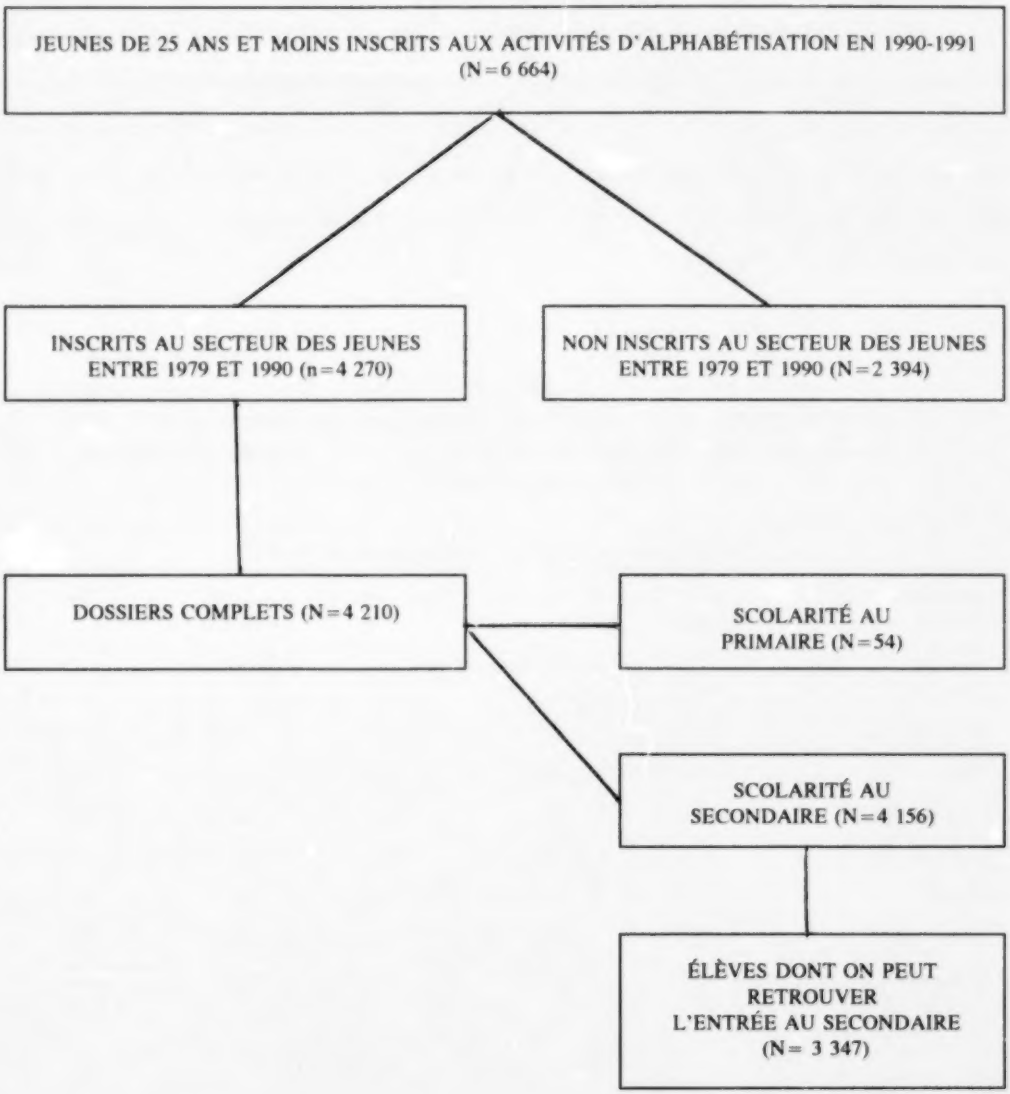

. **La scolarité déclarée des jeunes inscrits aux activités d'alphabétisation**

Au moment de leur inscription à l'éducation des adultes, on demande aux personnes d'indiquer leur dernière année d'études qu'elles ont terminée avec succès. La validité de cette information est souvent mise en doute. Aussi, compte tenu du fait que nous possédions des données sur une bonne partie des jeunes de 25 ans et moins, nous avons comparé la scolarité déclarée au moment de l'inscription à l'éducation des adultes et la classe fréquentée le 30 septembre de la dernière année où le jeune était inscrit à l'enseignement ordinaire. Le tableau suivant nous présente les résultats de cette comparaison.

TABLEAU 27

Répartition des jeunes de 25 ans et moins inscrits en alphabétisation en 1990-1991, selon le délai entre l'entrée à l'éducation des adultes et la classe fréquentée au moment de l'abandon scolaire

	Classe fréquentée au moment de l'abandon des études				
Scolarité déclarée à l'éducation des adultes	**1re, 2e secondaire** (n=1 194)	**3e secondaire** (n=941)	**4e secondaire** (n=904)	**5e ,6e secondaire** (n=1 117)	**Total** (n=4 156)
Non déclarée	4,0	2,4	5,4	7,3	5,1
Moins de 7 ans	28,7	20,7	18,7	31,3	25,4
7 ans	16,7	9,5	9,2	9,7	11,5
8 ans	23,6	20,8	11,1	10,7	16,8
9 ans	14,9	30,2	23,8	11,4	19,4
10 ans	8,7	11,5	20,8	17,0	14,2
11 ans	2,5	3,2	9,6	8,7	5,9
12 ans et plus	0,9	1,7	1,4	3,9	1,7

De façon générale, on peut dire que les jeunes ont tendance à sous-évaluer leur niveau de scolarité. Cela peut être dû au fait, comme le démontrent certaines études, que ces jeunes ont fréquenté des classes spéciales durant plusieurs années. On peut alors comprendre qu'ils aient de la difficulté à évaluer leur scolarité. Aussi, la scolarité déclarée à l'éducation des adultes doit-elle, du moins en ce qui concerne les personnes inscrites aux activités d'alphabétisation, être utilisée avec prudence.

BIBLIOGRAPHIE

BEAUCHESNE, Luc, Les abandons au secondaire: profil sociodémographique, ministère de l'Éducation, Direction des études économiques et démographiques, février 1991, 52 pages.

BEAUCHESNE, Claude, De l'école secondaire à l'éducation des adultes, Enquête auprès des jeunes de moins de 20 ans inscrits à la formation générale à l'Éducation des adultes, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, 1992, 65 pages.

BOURGEOIS et d'autres, «Sortir de l'école par la porte d'en arrière: être analphabète à vingt ans», La Boîte à lettres, dans Alpha 1986, Recherches en alphabétisation, sous la direction de Jean-Paul Hautecoeur, ministère de l'Éducation, 1986, p. 23 à 51.

BRAIS, Yves, Retard scolaire au primaire et risque d'abandon scolaire au secondaire, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, septembre 1991, 55 pages.

BRUNETTA, François, Les commissions scolaires et la population immigrante, «dix ans de réflexion», ministère de l'Éducation, Direction de la formation générale des adultes, septembre 1991, 40 pages.

CHALOM, Maurice, Le migrant démuni. Alphabétisation et intégration des immigrants, Liber, 1991, 110 pages.

CHAREST, Diane et Sylvie ROY, Départs et abandons en alphabétisation, Enquête auprès des personnes inscrites aux activités d'alphabétisation, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, Service de l'alphabétisation, 1992.

CHAMBERLAND, Pierre, «Les analphabètes du système scolaire», dans la revue Dimensions, vol. 11, n° 2, février 1991, pages 7-14.

CONSEIL DES MINISTRES DU CANADA, Alphabétisation des adultes au Canada, mars 1990, 50 pages.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, L'alphabétisation et l'éducation de base au Québec: une mission à assumer solidairement, avis au ministre de l'Éducation et à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, 1990, 61 pages.

CREATIVE RESEARCH GROUP, Literacy in Canada: a research report, Southam News, 1987, 230 pages.

DESLAURIERS, Robert C., The Impact of employee Illiteracy on Canadian Business, The Conference Board of Canada, Human Resource Development Center, 1990, 11 pages.

FOX, Mike et Catherine BAKER, «L'analphabétisme aux États-Unis: discours, recettes et réalités», dans Alpha 90, Recherches en alphabétisation, sous la direction de Jean-Paul Hautecoeur, ministère de l'Éducation, 1990, pages 85 à 119.

FUGAZZI, Benvenutto, «L'alpha langue: une nouvelle spécialité», dans la revue Dimensions, septembre 1991, page 23.

HAMILTON, M. et M. STASINOPOULOS, Literacy, numeracy and adults, evidence from the national child development study, London ALSBU (Adult Literacy and Basic Skills Unit), 85 pages.

HAUTECOEUR, Jean-Paul, «Poids et mesures de l'analphabétisme au Québec», dans Alpha 88, Recherches en alphabétisation, ministère de l'Éducation, 1988, pages 205 à 251.

HAUTECOEUR, Jean-Paul, «Une topographie de l'alphabétisation au Québec», dans Revue internationale de pédagogie, vol. 36, n° 1, 1990, pages 69 à 87.

HAUTECOEUR, Jean-Paul, «Offre généreuse, demande bloquée: le paradoxe actuel de l'alphabétisation», dans Alpha 90, Recherches en alphabétisation, 1990, pages 121 à 139.

INSTITUT CANADIEN D'ÉDUCATION DES ADULTES, En toutes lettres et en français: l'analphabétisme et l'alphabétisation des francophones au Canada, une étude réalisée par l'ICEA avec la collaboration de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), 1989, 171 pages.

KIRSCH, I., et A. JUNGEBLUT, Literacy: profiles of America's Young Adults (Final Report), National Assessment of Educational Progress, 1986, non paginé.

MASSICOTTE, E, et autres, L'analphabétisme chez les jeunes. À l'avenir, prévenir!, Document de réflexion et de sensibilisation, La Boîte à lettres, février 1991, 20 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, Statistiques de l'éducation préscolaire, primaire et secondaire, septembre 1986, 116 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire 1992, Québec, 1992, 80 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, La réussite scolaire et la question de l'abandon des études, un résumé des plus récentes données disponibles, Direction de la recherche, décembre 1991, 21 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, Synthèse de la recherche-action sur l'alphabétisation des personnes immigrantes analphabètes, effectuée dans trois commissions scolaires à l'automne 1991, Direction de la formation générale des adultes, Service de l'alphabétisation, Direction générale des programmes, 1992, 39 pages.

MURPHY-CAMBELL Helen et Julie COOL, Décrocheurs, raccrocheurs. Une étude sur l'alphabétisation des jeunes, Fondation canadienne de la jeunesse, s. d., 126 pages.

PACOM, Diane, Les origines socioculturelles de l'analphabétisme et les difficultés scolaires vécues à l'école primaire, Département de sociologie, Université d'Ottawa, automne 1991, 236 pages.

PIANTE-PROULX, Lucie, Problématique des élèves non francophones analphabètes ou en retard scolaire dans les écoles françaises de Montréal et pistes d'intervention, Rapport du Comité d'étude sur la concentration des communautés ethniques dans les écoles de Montréal, ministère de l'Éducation, Direction régionale de Montréal, octobre 1987, 32 pages.

ROY, Sylvie et Denis BOURGEOIS, Avoir de la misère à apprendre ou s'alphabétiser après l'échec scolaire, La Boîte à lettres, décembre 1985, 50 pages.

ROY, Sylvie, Les capacités de lecture des Québécoises et des Québécois: résultats d'une enquête canadienne, ministère de l'Éducation, Direction de la formation générale des adultes, Service de l'alphabétisation, avril 1992, 78 pages.

ROY, Sylvie, Population inscrite aux activités d'alphabétisation dans les commissions scolaires du Québec. Portrait statistique 1988-1989, ministère de l'Éducation, Direction de la formation générale aux adultes, 1990, 68 pages.

ROY, Sylvie, Population inscrite aux activités d'alphabétisation dans les commissions scolaires du Québec. Statistiques pour 1989-1990, ministère de l'Éducation, Direction de la formation générale aux adultes, 1991, 72 pages.

ROY, Sylvie, Population inscrite aux activités d'alphabétisation dans les commissions scolaires du Québec. Statistiques pour 1990-1991, ministère de l'Éducation, Direction de la formation générale aux adultes, à paraître, 1992.

ST-GERMAIN, Claude, La scolarisation de la population adulte de quelques communautés culturelles du Québec en 1986, ministère de l'Éducation, Direction des études économiques et démographiques, juin 1991, 31 pages.

STATISTIQUE CANADA, L'alphabétisation des adultes au Canada: résultats d'une étude nationale, septembre 1991, 14 pages.

TARDIF, Jean-Claude, Exclus ou déserteurs. Les jeunes analphabètes et les difficultés scolaires vécues à l'école primaire, Centrale de l'enseignement du Québec, mai 1992, 151 pages.

WARREN, Wendy, Ruth REES et Rosann EDWARDS, Le personnel enseignant etl'alphabétisation, Étude réalisée par le Groupe d'évaluation des programmes sociaux (Université Queen's) pour le compte de la Fédération canadienne des enseignants et enseignantes, avril 1991, 197 pages.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

28-2644
9293-603